

Guerre et paix en Sierra Leone :

Les diamants, la corruption
et la filière libanaise

par Lansana Gberie

Notre guerre n'était pas une guerre civile. Ce n'était pas une guerre fondée sur l'idéologie, la religion ou l'origine ethnique, ni une « guerre des classes »... C'était une guerre par procuration axée sur le contrôle permanent par les rebelles de nos riches champs de diamants, au profit d'étrangers.

– Ahmad Tejan Kabbah, président de la Sierra Leone¹

Bien que les griefs objectifs ne génèrent pas de conflit violent, le conflit violent génère des griefs subjectifs. Il ne s'agit pas seulement d'un sous-produit du conflit mais d'une activité essentielle dans une organisation rebelle... Comme dans les sociétés où un conflit est imminent, la tâche, dans les sociétés où un conflit se termine, est en partie de réduire les facteurs de risque objectifs. Les sociétés où un conflit se termine sont cependant beaucoup plus à risque que ce que laissent supposer les facteurs de risque hérités, en raison de cet héritage que laissent les griefs polarisés induits. Il faut rétablir les limites entre la contestation politique et la violence ou encore régler la contestation politique. Rien de tout cela n'est facile et c'est pourquoi, lorsqu'une guerre civile a eu lieu, les possibilités de conflits subséquents sont si élevées.

– Paul Collier, Banque mondiale²

En janvier 2002, après l'entente officielle sur un désarmement supervisé par les Nations Unies, le gouvernement de la Sierra Leone a annoncé que la guerre qui faisait rage depuis une décennie au pays était terminée. Une force de maintien de la paix des Nations Unies de 17 000 hommes patrouillait le pays. Le National Committee for Disarmament, Demobilization and

L'étude

Ce rapport fait suite à trois séjours prolongés qu'a effectués l'auteur en Sierra Leone, en 2001 et 2002. Il présente un aperçu et une analyse de la situation en Sierra Leone en ce qui concerne l'industrie du diamant depuis l'intervention des Nations Unies en 2000. Il évalue les efforts du gouvernement de la Sierra Leone pour assurer une meilleure transparence et une meilleure probité dans l'extraction, l'achat, l'évaluation et la surveillance des diamants, et examine les répercussions du projet de certification des diamants. Le rapport examine aussi un phénomène beaucoup discuté mais rarement étudié : le rôle que joue la grande communauté libanaise de la Sierra Leone, qui domine l'industrie du diamant et élève des obstacles majeurs à toute réforme significative.

Le fléau des diamants de la Sierra Leone au cours de la dernière décennie a été la guerre et les rebelles du RUF; le fléau historique, qui persiste encore, est la corruption. Le document conclut en dernière analyse que la possibilité qu'à la Sierra Leone de se sortir de décennies de déclin économique et de troubles politiques et sociaux dépendra, dans une large mesure, de la façon dont le pays gèrera son secteur de l'extraction, qui lui est d'une importance vitale, surtout l'industrie du diamant.

L'auteur aimerait remercier les nombreuses personnes qui ont fourni des renseignements utiles au cours de la recherche. Sans leur aide, il aurait été impossible de produire ce document. Les opinions exprimées dans ce document sont celles de l'auteur et du projet, et ne reflètent pas nécessairement les points de vue des organismes qui soutiennent le projet.

Reintégration (NCDDR) a affirmé qu'au total, 45 844 ex-combattants—27 490 chez les Civil Defence Forces pro-gouvernement, et 18 354 chez le Revolutionary United Front (RUF)—avaient été désarmés, dont un grand nombre étaient des enfants³. Peu de temps après, la « nouvelle » armée de la Sierra Leone, entraînée par les Britanniques, a commencé à se déployer près des frontières qui séparent la Sierra Leone du Libéria et de la Guinée, avant les élections prévues en mai. Beaucoup craignaient qu'une « faction dissidente du RUF », qu'on disait forte de 500 hommes et dirigée par un ancien commandant bien connu de la RUF, Sam « Mosquito » Bockarie, ne prépare des opérations à partir du Libéria pour perturber les bureaux de scrutin⁴. En fait, les élections se sont déroulées de façon pacifique, et on a considéré en général qu'elles avaient été libres et justes. Ahmad Tejan Kabbah, qui a été élu président du pays ravagé par la guerre pour la première fois, en 1996, et qui a permis à la Sierra Leone de traverser un processus de paix traumatisant, a été réélu pour un mandat de cinq ans par une majorité écrasante. Sa tâche n'était pas la plus enviable du monde.

Les 10 années de guerre en Sierra Leone ont laissé le pays affligé et appauvri; jusqu'à 50 000 personnes ont été tuées, la moitié de la population a été déplacée et plus des deux tiers de ses infrastructures, déjà très limitées, ont été détruites. En 2000, Partenariat Afrique Canada (PAC) a publié un rapport qui dénonçait comme principaux responsables de cette guerre—« cette énorme tragédie humaine »—les diamants, ces petits morceaux de charbon n'ayant aucune valeur intrinsèque en soi, ni aucune valeur de quelque nature que ce soit pour le Sierra-Léonais moyen, outre l'attraction qu'ils exercent sur les étrangers. *Le cœur du problème : La Sierra Leone, les diamants et la sécurité humaine* a tracé le portrait de la corruption dans l'industrie du diamant de la Sierra Leone, dont les exportations ont atteint un sommet de deux millions de carats par année dans les années 1960, avant de chuter à moins de 50 000 carats en 1988. Le président despotique de la Sierra Leone durant la majeure partie de cette période, Siaka Stevens, avait tacitement encouragé l'extraction illicite, étant lui-même impliqué dans des activités criminelles ou quasi criminelles.

La guerre du RUF a commencé en 1991 et, d'entrée de jeu, le seigneur de guerre libérien, devenu plus tard président, Charles Taylor, a agi comme mentor, entraîneur, banquier et fournisseur d'armes aux membres du groupe hétéroclite de dissidents, de bandits et de mercenaires qui s'appelaient le Revolutionary United Front. Les riches champs de diamants alluviaux du

district de Kono et du Tongo Field figuraient parmi les premières et les plus alléchantes cibles.

Le cœur du problème concluait : « Seule la perspective d'avantages économiques que présente l'éclatement de l'ordre public a pu alimenter une violence d'une ampleur comme celle qu'a connue la Sierra Leone depuis 1991... il est ironique de constater qu'alors que d'énormes profits ont été tirés des diamants tout au long du conflit, les seules retombées qu'a connues la population du pays où ils ont été extraits sont la terreur, le meurtre, la mutilation et la pauvreté. » Le rapport de PAC montrait de façon irréfutable qu'on n'exerçait pratiquement aucune surveillance de la circulation internationale des diamants. Il soulignait qu'au cours de années 1990, par exemple, des milliards de dollars de diamants ont été importés en Belgique en provenance du Libéria, bien que le Libéria ne produise lui-même que très peu de diamants. Les grandes et les petites sociétés étaient de connivence en ce qui a trait au blanchiment des diamants volés. Bien que les estimations portant sur les « diamants de guerre »—des diamants extraits et commercialisés par des groupes rebelles—aient été chiffrées, à différentes périodes, entre 4 et 15 p. 100 du total mondial, même les pourcentages les plus bas représentent des sommes considérables quand on sait que le commerce des diamants bruts génère 7,5 milliards de dollars par année. En fait, on estime que jusqu'au cinquième du commerce mondial de diamants bruts pourrait avoir un caractère « illicite », caractérisé par le vol, l'évasion fiscale et le blanchiment d'argent⁵. Pour la Sierra Leone d'après-guerre, il s'agit d'une question importante, dont on discutera plus en détail ci-dessous. Étant donné le caractère occulte et non réglementé du commerce international des diamants, il a été très facile pour le RUF et ses bailleurs de fonds libériens de faire entrer dans le commerce légitime des diamants valant des millions de dollars, et d'en utiliser le produit pour acheter des armes et des drogues pour les jeunes combattants dépravés⁶.

Le rapport de PAC a formulé des recommandations de grande portée, dont la mise en place d'une « commission internationale permanente et indépendante des normes du diamant », sous les auspices des Nations Unies, « qui élaborerait des codes de conduite concernant les responsabilités des gouvernements et des entreprises dans l'industrie mondiale du diamant, et en surveillerait l'application ». Il recommandait le déploiement de « forces de sécurité spéciales et à long terme de l'ONU » dans toutes les principales régions diamantifères, ainsi qu'une interdiction, par le Conseil de sécurité des Nations Unies, de faire le commerce des diamants

d'origine soi-disant libérienne. À la suite de l'accord de paix de Lomé entre le RUF et le gouvernement de la Sierra Leone, les Nations Unies ont déployé en Sierra Leone la plus grande force militaire de l'organisation au monde, et le Conseil de sécurité a nommé un groupe d'experts qui, en décembre 2000, a produit un rapport qui appuyait les conclusions de PAC. À l'instar de celui de PAC, ce rapport blâmait le président du Libéria, Charles Taylor, le bailleur de fonds du RUF, d'être davantage préoccupé par le pillage que par la politique. Le rapport des Nations Unies estimait que la valeur du commerce des diamants de la RUF se situait quelque part entre 25 et 125 millions de dollars par année⁷. Peu après, des sanctions ciblées ont été imposées contre les diamants de la Sierra Leone jusqu'à ce qu'un système de certification contrôlé par les Nations Unies soit mis en place, en septembre 2000. Le Processus de Kimberley, un forum international visant à concevoir un système international de surveillance, a commencé à se réunir à l'invitation de l'Afrique du Sud, le siège de la plus grande société diamantaire du monde, De Beers.

La guerre et les diamants en Sierra Leone

Les efforts de la Sierra Leone pour réaliser la paix, qui avaient débuté par un accord de paix avorté signé à Abidjan en 1996, suivi d'un deuxième, signé à Lomé en 1999, puis finalement d'une intervention massive des troupes des Nations Unies appuyées par une présence musclée de militaires britanniques, ont mis à jour certaines des grandes faiblesses des idées conventionnelles concernant les conflits et le règlement des conflits dans la majeure partie de ce qu'on appelle le tiers monde. La plupart des tentatives d'intervention et de résolution de conflits internes dans les pays pauvres ont souvent deux volets, axées d'une part sur la fourniture d'aide humanitaire et d'autre part sur la facilitation des négociations de paix. La signature d'un « traité de paix », de préférence suivie d'élections, devient l'ultime dispositif pavlovien : avec l'accord de paix, tout devrait rentrer dans l'ordre. On présume que les anciens combattants et tous ceux qui ont soutenu l'une ou l'autre des parties disparaîtront, ou retourneront à ce qu'ils faisaient avant de faire la guerre.

Ce qu'a démontré le processus de paix traumatisant de la Sierra Leone, cependant, c'est que cette approche traditionnelle, étatique, peut s'avérer totalement insuffisante, voire nuisible. La guerre en Sierra Leone n'était ni une « rébellion » dans le sens d'une

insurrection interne, ni une « guerre civile » dans le sens d'une lutte pour des objectifs politiques compréhensibles et réalisables. C'était plutôt un chapitre du récit sans fin de l'escalade de la violence régionale et de la terreur, engendrées en grande partie par des intérêts économiques criminels, la plupart étant inspirés et contrôlés par Charles Taylor⁸.

La guerre en Sierra Leone a officiellement commencé en mars 1991, lorsque quelques centaines d'hommes armés—certains appartenant aux propres forces de Charles Taylor au Libéria, en compagnie de quelques dissidents et mercenaires Sierra-Léonais—ont attaqué des petites villes aux frontières est et sud de la Sierra Leone. Les attaques ont été repoussées et qualifiées de brigandage par les autorités de la Sierra Leone. Mais un coup d'État est survenu en 1992 et la nouvelle junta militaire, qu'on avait peine à distinguer des rebelles compte tenu de ses activités de saccage, a permis l'escalade de la guerre. Vers la fin de 1992, les rebelles ont pris Kono, le principal district diamantifère de la Sierra Leone. Ce n'est qu'à ce moment là que la guerre est devenue une affaire nationale, et le National Provisional Ruling Council (NPRC) a lancé ce qu'il a appelé ironiquement l'« Opération Genesis » (parce qu'il s'agissait du début de ce qui deviendrait une guerre de 10 années) pour contrer les rebelles. Une économie naissante de type seigneur de guerre était déjà évidente, les rebelles vendant sur des marchés du Libéria et de la Côte d'Ivoire des biens et des véhicules qu'ils avaient volés en Sierra Leone. Toutefois, après que le RUF eut pris le district de Kono, en 1992, puis durant de plus longues périodes en 1995, 1997 et 1999, la dynamique de l'économie de type seigneur de guerre est devenue de plus en plus évidente : le RUF n'était pas beaucoup plus qu'une machine meurtrière d'extraction de diamants, télécommandée par Charles Taylor.

Dans certaines de ses déclarations, le RUF a prétendu vouloir une « réelle démocratie ». Lorsqu'on a tenu des élections, au début de 1996, on a invité le RUF à participer. Celui-ci a refusé, lançant plutôt une campagne d'intimidation contre les électeurs éventuels. On a coupé des pieds et des mains à des hommes, à des femmes et à des enfants, et même à des bébés. Lorsque Ahmad Tejan Kabbah a été élu président, il a accentué les efforts amorcés par les militaires pour en arriver à un accord de paix avec le RUF. Une entente a finalement été signée à Abidjan, en novembre 1996, qui affirmait que l'accord de paix « prenait effet immédiatement ». On présumait que le RUF tirerait parti de l'accord pour mettre sur pied un parti politique et participer au processus politique légitime. Le problème de Charles Taylor et du Libéria n'avait pas été abordé⁹.

Quelques mois après la signature de l'accord, le RUF s'est associé à des éléments indésirables de l'armée de la Sierra Leone et a renversé Kabbah. La nouvelle junte, l'Armed Forces Ruling Council (AFRC), était caractérisée par la terreur et le vandalisme¹⁰. Des forces dirigées par les Nigériens ont finalement expulsé l'AFRC de Freetown, en février 1998, et réinstallé Kabbah. Le RUF et les soldats renégats se sont retirés dans la campagne et ont relancé leur guerre, et avant la fin de 1998, ils avaient repris à nouveau le district diamantifère de Kono. En janvier 1999, un RUF renaissant—fortifié par des armes envoyées par l'entremise du Burkina Faso et du Libéria, et achetées avec le produit de son commerce illicite de diamants—attaquait Freetown. Le RUF a tué environ 6 000 civils et mutilé des milliers d'autres personnes, détruisant des quartiers entiers de la ville avant d'être repoussé. En raison du soutien nigérien déclinant et du manque d'intérêt de la part du reste du monde, le gouvernement a signé un deuxième « traité de paix » factice à Lomé, au Togo, en 1999. L'accord légitimait le RUF et lui ouvrait les portes du gouvernement, lui accordant plusieurs postes ministériels. Il donnait aussi au chef du RUF, Foday Saybanah Sankoh, un caporal d'armée réformé par mesure disciplinaire et ancien photographe, le statut de vice-président et le nommait président de la Commission for the Management of Strategic Resources, National Reconstruction and Development. Bref, la brutalité extrême du RUF a été profitable, faisant de Foday Sankoh le tsar du diamant en Sierra Leone.

Bien que le rapport de PAC ait établi le lien entre l'accès du RUF aux mines de diamants et son manque fondamental d'intérêt pour la paix, il a fallu du temps pour qu'en prennent conscience les étrangers et les forces de maintien de la paix de la Mission des Nations Unies en Sierra Leone (UNAMSIL), envoyées pour faire respecter les dispositions de l'accord de Lomé. Lorsque certains éléments de cette force de 17 000 hommes—la plus imposante au monde—ont lancé ce qui ressemblait à une enquête dans les régions diamantifères du RUF, ils ont été arrêtés net. Cinq cents d'entre eux ont été enlevés et humiliés, ce qui a provoqué une crise majeure et engendré des conjectures internationales sur la fin du maintien de la paix par les Nations Unies en Sierra Leone et partout ailleurs. L'ampleur de cette crise n'a diminué qu'après une intervention musclée des troupes britanniques¹¹. Les Nations Unies ont ensuite imposé des sanctions ciblées contre le Libéria : une interdiction visant la vente de diamants du Libéria et une interdiction visant les déplacements à l'étranger des fonctionnaires du Libéria, y compris son président, ainsi que des sanctions plus sévères visant les armes.

Toutefois, durant plus d'une année, les Nations Unies ont évité d'intervenir directement dans les opérations minières du RUF. On a finalement déployé d'imposantes forces pakistanaises dans le district de Kono, en juin 2001; malgré cela, le RUF a continué d'effectuer ses vastes opérations minières tout au long de l'année¹². Il était clair que de nombreux mineurs étaient tenus captifs par le RUF, travaillant dans des conditions qu'on ne pourrait qualifier que de servitude¹³. Les activités d'exportation du RUF prenaient diverses formes. Des diamants continuaient de sortir par l'entremise du Libéria. Certains rapports ont allégué que des membres du personnel de l'UNAMSIL étaient impliqués dans le commerce des diamants du RUF, nommant des négociants libanais et des représentants du RUF avec qui ils faisaient affaire¹⁴. Le *Washington Post* rapportait, en novembre 2001, que des membres du groupe terroriste du Moyen-Orient Al-Qaida avaient visité plusieurs fois des régions diamantifères exploitées par le RUF et qu'ils avaient conclu des ententes pour l'achat de diamants valant des millions de dollars, un sujet dont il est question plus en détail ci-dessous¹⁵. Un comité d'experts des Nations Unies a rapporté que le chef « par intérim » du RUF à cette époque, Issa Sesay, avait pris l'avion pour Abidjan à la fin de 2001 avec 8 000 carats de diamants qu'il a vendus à deux négociants dont l'identité est inconnue. Apparemment, ces négociants « utilisaient un homme d'affaires libanais » qui agissait comme leur messenger entre Abidjan et la capitale du Libéria, Monrovia¹⁶. Les révélations du *Washington Post*, publiées dans la foulée des attaques du 11 septembre 2001 aux États-Unis, ont accentué les pressions en faveur de l'accélération du processus de désarmement et de l'application de l'interdiction sur l'extraction minière par la Mission des Nations Unies au Sierra Leone.

Lors des élections nationales qui ont suivi le désarmement, en mai 2002, l'organe politique du RUF a recueilli moins de 2 p. 100 des voix. Son candidat à la présidence, Pallo Bangura, a en fait recueilli moins de voix qu'il n'y avait de combattants du RUF ayant rendu les armes. On a pu apercevoir les failles au sein du RUF après la mise en application de l'interdiction sur l'extraction minière, certains commandants du RUF accusant Issa Sesay de garder pour lui des millions de dollars gagnés grâce au commerce des diamants. Un mois avant les élections, Gibril Massaquoi, un ancien porte-parole du RUF, aurait détourné 64 000 \$ US des fonds du RUF. On dit que Massaquoi a prétendu avoir besoin de cet argent parce que, à la différence de Sesay, il était fauché et n'avait pas accès aux champs diamantifères¹⁷.

Un voyage à Tongo

Lorsque j'ai visité Tongo, en avril 2002, j'ai découvert une ville à la vie autrefois trépidante mais aujourd'hui détruite et abandonnée—l'œuvre du RUF. Les soldats zambiens de l'UNAMSIL étaient installés dans la coquille d'un très gros édifice où logeait autrefois la National Diamond Mining Company (NDMC), et les services de police, réduits et démoralisés, étaient cantonnés dans des camps improvisés parce que le poste de police avait été incendié. Il y avait 205 anciens combattants du CDF et 200 du RUF, tous affairés à l'extraction des diamants, sous une surveillance minimale ou nulle. Les anciens du RUF affirmaient être toujours loyaux envers leur ex-commandant, Kailondo Banya, qui s'était fait connaître en tendant une embuscade mortelle à des véhicules civils le long de la route entre Bo et Kenema, au cours des années 1990. Banya et l'ancien porte-parole du CDF, Senesie Baryoh, ont tous deux dit être impliqués dans l'extraction illicite des diamants parce qu'ils n'avaient rien d'autre à faire et qu'ils attendaient que la National Commission for Demobilization and Reintegration tienne ses promesses de fournir des outils et de l'argent pour leur permettre de s'engager dans de nouvelles activités de subsistance.

La confusion et la désorganisation qui règnent au sein du RUF ne signifient toutefois pas que les menaces à la stabilité à long terme en Sierra Leone sont écartées. Des rapports publiés en avril et en mai 2002 ont indiqué que des centaines d'anciens combattants du RUF et du CDF ont été embauchés, certains par Charles Taylor et certains par ses adversaires rebelles, les Liberians United for Reconciliation and Democracy (LURD), afin de participer à la guerre civile qui s'intensifie au Libéria¹⁸. Les combats au Libéria pourraient révéler du mercenarisme, de nombreux anciens combattants de la Sierra Leone étant sans emploi et désillusionnés par l'absence des avantages de la réintégration qu'on leur avait promis—mis en veilleuse parce que les donateurs n'ont pas honoré leurs engagements. Quoi qu'il en soit, ils ne présagent rien de bon pour la Sierra Leone. Depuis que Taylor a lancé sa guerre au Libéria, en 1989, les conditions en Sierra Leone ont été étroitement liées à celles du Libéria, et la guerre qui a duré 10 ans en Sierra Leone était un dérivé de celle du Libéria. Rien ne prouve que Charles Taylor a renoncé à ses vieilles ambitions

économiques et politiques dans la région. Et certains des dirigeants des LURD détestent Kabbah, le président de la Sierra Leone qui, en 1998, leur avait refusé une base pour leur guerre contre Taylor¹⁹. En juin 2002, les LURD ont lancé un avertissement peu rassurant aux autorités de la Sierra Leone :

Nos forces s'acharnent à contenir ce qu'il reste du RUF Indépendant de Sam « Mosquito » Bockarie et des bandits du NPFL de Taylor dans la forêt dense du district de Kailahun, en Sierra Leone. Ces bandits nous ont attaqués par derrière dans les districts de Foya et de Vahun, régions frontalières avec la Sierra Leone. Nous en appelons donc aux autorités de la Sierra Leone pour qu'elles réagissent de façon décisive parce que nous ne voulons pas pourchasser ces criminels jusque dans ce pays²⁰.

Le rapport d'un groupe d'experts des Nations Unies avait à l'époque consacré près de 10 pages aux mystérieuses allées et venues de l'ancien commandant des forces du RUF, Sam Bockarie, le présentant comme un « mystère », une figure « mythique »²¹. Les interviews qu'a réalisées l'auteur dans le district de Kailahun, en Sierra Leone, près de la frontière avec le Libéria, et avec des informateurs au Ghana, en avril et mai 2002, laissent entendre que Bockarie avait été vu au moins trois fois dans le district de Kailahun, vers la fin de 2001 et le début de 2002. Il recrutait des combattants désarmés du RUF, offrant de les payer en dollars américains pour combattre dans l'armée de Charles Taylor; pour la même raison, il s'est rendu au Ghana pour recruter des réfugiés du Libéria et de la Sierra Leone. Les dirigeants militaires des Nations Unies en Sierra Leone ont rapporté, en juin 2002, qu'après l'escalade des combats entre les forces des LURD et celles de Taylor, on avait compté au moins sept « incidents rebelles » à la frontière entre la Sierra Leone et le Libéria²². En octobre 2002, 50 000 réfugiés libériens avaient traversé la frontière et étaient entrés en Sierra Leone afin d'échapper aux combats dans leur pays.

En ce qui a trait aux diamants, la crise qui perdure au Libéria est importante parce que beaucoup d'éléments donnent à croire que les diamants du Libéria passent maintenant par Zimmi, dans le sud de la Sierra Leone, de façon à contourner les sanctions des Nations Unies contre le Libéria²³. Cette inversion des routes qu'empruntent habituellement les diamants de contrebande montre la fragilité des frontières entre ces pays, et souligne l'importance d'assurer l'efficacité des systèmes de certification des diamants qui ont été instaurés en Sierra Leone et en Guinée.

La paix et les diamants

L'exploitation commerciale des diamants en Sierra Leone a débuté en 1931. Avant 1969, on estime que la Sierra Leone avait produit neuf millions de carats, le district de Kono produisant entre 65 et 70 p. 100 du total²⁴. Durant la majeure partie des années 1960 et 1970, les diamants ont dominé l'économie, comptant pour environ 70 p. 100 des recettes du pays en devises étrangères. En réalité, les vrais profits de cette énorme richesse ont cependant été négligeables. La contrebande débridée présentait un grave problème, maintenant les taxes sur les exportations de diamants à un niveau très bas. Cela pose encore problème, un problème exacerbé par une guerre alimentée en grande partie par l'extraction minière illégale et la contrebande. Même avant la guerre, cependant, les diamants contribuaient largement à la corruption des fonctionnaires, aux dommages généralisés causés à l'environnement, à la violence et à la petite criminalité dans les régions diamantifères, ainsi qu'à la création d'une élite mercenaire et parasite, l'industrie ne répondant qu'aux besoins de cette catégorie de personnes et à ceux de ses partenaires d'affaires étrangers. Siaka Stevens, qui a été élu premier ministre (puis président) en 1967, est devenu le symbole de cette élite, faisant de la grande communauté commerciale libanaise du pays un membre de son cercle d'amis et de ses partenaires de la criminalisation de l'industrie du diamant.

Une étude stratégique²⁵ réalisée en 2002, financée par le British Department for International Development (DFID), met fortement l'accent sur les effets « délétères » de la corruption, les auteurs craignant qu'elle ne gruge tout profit réalisé par ce qu'il reste des réserves de diamants de la Sierra Leone. Étonnamment, le rapport ne fait pas mention des Libanais. L'étude évalue que la production de diamants pourrait atteindre, « dans un délai de 4 à 5 ans », « entre 750 000 et 1 million de carats par année ». « Il est donc possible, d'après les auteurs, que la valeur des exportations de diamants augmente, passant d'environ 50 millions de dollars en 2002 à 180 millions de dollars en 2006. » L'étude fait toutefois remarquer que « pour réhabiliter l'industrie du diamant à titre de bienfaitrice du pays, il faut régler la question de la corruption ».

Les fonctionnaires de la Sierra Leone, qui ont estimé les niveaux de production en 2001 (lorsque la sécurité était beaucoup moins assurée et qu'il n'était même pas question de discuter de la remise en activité des mines kimberlitiques) à 70 millions de dollars par année, laissent entendre que les chiffres de l'étude sont beaucoup trop conservateurs si l'on tient compte des



mines kimberlitiques, et ils mettent plus d'emphasis sur le besoin de renforcer les capacités institutionnelles du pays. Ils disent que la pénurie de surveillants de mines bien formés (maintenant seulement 78 alors qu'ils étaient 108 avant la guerre) est responsable de l'exploitation minière illicite débridée et, par extension, de la contrebande. Même avec l'adoption du nouveau système de certification, allèguent-ils, les exportations officielles ne représentent qu'une fraction de ce qu'avait projeté le gouvernement²⁶. Cependant, on a négligé l'institution qu'est le ministère des Ressources minérales. En avril 2002, il ne possédait aucun véhicule officiel. Les fonctionnaires, en particulier les surveillants de mines, sont mal payés, et en l'absence d'une surveillance et d'une sécurité rigoureuses dans les régions diamantifères, l'incitation à la corruption est considérable.

Depuis le commencement de l'extraction minière commerciale, au début des années 1930, l'industrie du diamant de la Sierra Leone a renforcé, de façon très nette, le lien entre la faiblesse institutionnelle et la corruption. On a découvert les diamants dans ce qui était alors un « protectorat », une région largement non-contrôlée par le gouvernement colonial. On procédait à l'extraction des minéraux pour en faire bénéficier le gouvernement colonial et les sociétés minières; on offrait peu de services sociaux en retour. En 1956, une enquête coloniale, menée en réaction à l'extraction minière illicite généralisée, a produit un rapport intitulé « Interim Report on the Alluvial Diamond Mining Scheme ». L'enquête a révélé que dans les régions minières, le Sierra

Leone Selection Trust (SLST), une société britannique ayant un monopole sur les régions diamantifères les plus lucratives, était considéré par la population locale comme un trafiquant, dont le but était surtout de voler aux « indigènes » leurs ressources légitimes et d'enrichir des étrangers. Toute personne impliquée dans l'extraction minière illicite et la contrebande était considérée comme un héros et non un bandit. Les minéraux n'étaient pas considérés comme une ressource de l'État mais comme la « propriété de la population indigène, sous le contrôle du chef suprême et de l'autorité tribale²⁷ ». Le problème n'a pas disparu après l'indépendance; sous la présidence de Siaka Stevens, il n'a fait que s'amplifier. Les régions diamantifères étaient, même avant la guerre, parmi les plus pauvres en matière d'infrastructures et de qualité de vie. John Hirsch, un ancien ambassadeur des États-Unis en Sierra Leone, a visité Kono en 1997 et ses impressions résument les conditions misérables des travailleurs des mines.

J'ai vu une version de l'enfer à la Bruegel, des centaines de jeunes hommes déplaçant d'immenses piles de terre d'une mine à ciel ouvert à une autre, fouillant dans les résidus, les restes de sol déjà débourbés de nombreuses fois par d'autres mineurs. Comme à Las Vegas, tout le monde espérait gagner le gros lot juste une fois. Lorsque j'ai demandé à un haut fonctionnaire à Freetown si c'était la meilleure façon qu'avaient les jeunes hommes de passer leur temps, il m'a répondu que c'était mieux que de ne rien faire ou que d'être un rebelle qui coupe les bras et les jambes de paysans villageois²⁸.

Les conditions de travail de dizaines de milliers de mineurs artisanaux ont toujours été difficiles, et les gouvernements qui se sont succédé en Sierra Leone ont été très négligents; les commentaires de l'haute fonctionnaire sur la guerre et les autres professions sont donc fallacieux. Il est incontestable que les conditions se sont empirées de façon incommensurable lorsque le RUF s'est emparé de ces régions, détruisant complètement les villes et réduisant les mineurs à une servitude abjecte. Sous le commandement brutal du RUF, ces mineurs ont produit, depuis le milieu des années 1990, pour des centaines de millions de dollars de diamants. C'est dans ce contexte que des gens d'affaires sans scrupules, qui tirent avantage de la pauvreté et de la rancœur, les ont exploités encore plus, eux et l'ensemble de l'industrie du diamant.

Dans le passé, les tentatives pour redresser la situation ont toujours été faibles. Parmi ces tentatives, on compte la restriction des permis de mineurs artisanaux et d'agents accordés aux ressortissants de la Sierra Leone, et

l'interdiction aux ressortissants étrangers de voyager dans les régions minières actuelles. En fait, de nombreux Sierra-Léonais allogènes, surtout des Libanais et des négociants Maraka d'autres pays membres de la CEDEAO (Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest), ont fait l'acquisition de passeports de la Sierra Leone, qui leur permettent de voyager dans les régions minières et de participer directement à l'extraction des minéraux. Parce qu'ils ont des contacts à l'extérieur et un accès à de plus grandes ressources que les Sierra-Léonais d'origine, les Libanais dominent l'industrie du diamant sur tous les plans. Des 18 Libanais qui détenaient des permis de négociants en 2002, seulement trois étaient citoyens du pays. Le directeur général du Government Gold and Diamond Office (GGDO), qui évalue, taxe et certifie les diamants pour l'exportation, déplore le piètre rendement des négociants et des exportateurs autochtones de diamants. Le « rendement global » des exportateurs autochtones en 2001 n'était que de 8 p. 100 du total des exportations²⁹. Dans une situation où les banques exercent de la discrimination contre les Sierra-Léonais d'origine en matière de prêts, il est inévitable que ces personnes connaissent un faible rendement en matière d'exportations puisque celles-ci exigent au départ un capital considérable.

Une campagne mise sur pied par des organisations de la société civile de la Sierra Leone sous la direction du Network Movement for Justice and Development (NMJD) ainsi qu'un projet de USAID géré par Management Systems International (MSI) ont pour objectif de tenter de s'assurer que les diamants profitent aux localités où ils sont effectivement extraits. Le gouvernement a créé le Mining Community Development Fund, dont la valeur d'élève à 0,75 p. 100 des exportations de diamants. On a ensuite partagé l'argent entre les chefferies des régions minières en proportion du nombre de permis d'exploitation minière détenus dans chacune des chefferies. L'argent provient de la taxe de 3 p. 100 à l'exportation des diamants. Jusqu'au 31 décembre 2001, on avait distribué au total 195 000 \$ US. Des mauvaises décisions, toutefois, ont fait en sorte que la plupart de l'argent a été mal géré ou détourné. Les fonctionnaires voulaient que les autorités des chefferies désignent des projets spécifiques avant que l'argent ne soit distribué, mais les ONG et MSI, qui craignaient la corruption de l'État, ont insisté pour que l'argent soit remis aux chefs immédiatement. La plupart des chefs, déplacés par la guerre, étaient cependant peu attachés à leur peuple. Peu d'entre eux ont utilisé l'argent dans l'intérêt de leur chefferie; on ne m'a parlé que d'un seul chefferie, Lower Bambara,

dans le district de Panguma, qui a utilisé l'argent à bon escient—pour construire un centre communautaire qui abrite aussi des bureaux administratifs³⁰.

À Kono, où les bouleversements étaient énormes et où la plupart des chefs sont peu reconnus par les personnes qui reviennent des camps de réfugiés, il est essentiel de s'attacher plus sérieusement à la planification et à la surveillance. Pour empirer les choses, depuis le désarmement, des diamantaires libanais sont arrivés en nombre considérable dans le district, prêts à retourner aux anciennes façons de faire³¹. Un tout nouveau groupe radical appelé le Movement of Concerned Kono Youths (MOCKY) est apparu au milieu de cette situation. Horrifiés par l'apathie et la destruction dont a souffert le district au cours des ans, les membres du MOCKY veulent que tous les étrangers, surtout les Libanais, sortent du district. Les activités du MOCKY, cependant, ont parfois frôlé le crime. Au début de 2002, le groupe a enlevé un négociant libanais qui affirmait être médecin, Shaway Bazy, et l'a gardé en otage pendant quelques jours. Bazy a été relâché après qu'il aurait payé une rançon de 1 700 \$ US³². Dans le cadre d'une démarche plus créative, MSI et USAID ont proposé le « Kono Peace Diamond Projet », qui vise à réunir au sein d'une alliance les ONG, les dirigeants des collectivités de Kono et le gouvernement afin de garantir des pratiques de travail loyales, des prix justes pour les diamants, de la formation en extraction et évaluation des diamants pour les résidents de Kono, un fonds de fiducie pour le développement et un projet de microfinancement³³. Cette expérience sera intéressante si l'on trouve du financement, mais il faudra une bonne coordination avec le Ministry of Mineral Resources et d'autres organismes gouvernementaux si l'on veut qu'elle porte fruit. Les ONG et les organismes d'aide à l'étranger ont instinctivement tendance à voir d'un mauvais œil tout ce qui concerne les fonctionnaires, qu'ils imaginent tous corrompus. Cela entraîne souvent le conflit, l'obstruction et l'échec.

Le système de certification des diamants

Un régime de certification des diamants a été établi en Sierra Leone en septembre 2000, quatre mois après l'adoption par le Conseil de sécurité des Nations Unies de la Résolution 1306, qui décréait une interdiction sur les exportations de diamants de la Sierra Leone jusqu'à ce qu'un tel système soit mise en place. Cela faisait partie de la campagne internationale contre les diamants

de guerre, d'abord destinée à empêcher le RUF d'accéder au marché; une interdiction portant sur les exportations de diamants du Libéria est venue compléter le processus après plusieurs mois. Le système de certification a été créé avec l'aide du Conseil supérieur du diamant de la Belgique, critiqué dans le rapport de PAC intitulé *Le cœur du problème*, parce qu'il ne tenait pas compte du problème des diamants de guerre. En plus d'un expert en diamants de la Sierra Leone, on a aussi nommé un expert indépendant.

Les exportations officielles de diamants de la Sierra Leone ont fait un bond considérable. En 1999, la Sierra Leone n'a exporté officiellement que 1,3 million de dollars US de diamants; dans les 12 mois qui ont suivi la mise en place du système de certification (entre octobre 2000 et septembre 2001), les exportations licites ont grimpé à 25,9 millions de dollars US (ce qui représente 210 675 carats). Les exportations de l'année 2001 (de janvier à décembre) ont totalisé 222 500 carats, soit une valeur de 26 millions de dollars US. Ce chiffre représente des exportations mensuelles moyennes de 2,17 millions de dollars US, ce qui est extrêmement élevé par rapport aux années qui ont précédé la mise en œuvre du système. Par contre, c'est encore moins que la capacité du pays. Un diamantaire libanais de Bo m'a dit qu'en 1999, lorsque la sécurité était incertaine—et donc que les activités minières étaient réduites—les ventes de diamants à Bo seulement auraient pu s'élever à autant que 4 millions de dollars US par mois et que ce chiffre pourrait avoir augmenté considérablement depuis 2000³⁴. Les statistiques belges sur les importations de diamants de la Sierra Leone sont intéressantes de ce point de vue. En 2001, les importations étaient en moyenne de 2,2 millions de dollars par mois. Une année plus tard, en janvier 2002, elles avaient chuté à 1,4 million de dollars; en février et mars, elles étaient d'environ 1,6 million. Les importations valaient en moyenne 90 \$ le carat, ce qui est beaucoup plus bas que la moyenne habituelle pour la Sierra Leone, qui est d'au moins 150 \$ le carat et, souvent, de plus de 200 \$ le carat. Ces chiffres donnent à croire que les diamants de qualité supérieure ne passent pas par le système de certification officiel.

Les fonctionnaires de la Sierra Leone accusent la contrebande, le fléau de l'industrie depuis ses débuts, d'être en grande partie responsable de la faiblesse constante des chiffres relatifs aux exportations. « Nous espérons, dit Lawrence Ndola-Myers, directeur général du GGDO, que lorsque le système de certification sera adopté à l'échelle mondiale, on constatera une augmentation équivalente des exportations, puisque la

Le Processus de Kimberley

Le « Processus de Kimberley » a été déclenché par le gouvernement de l'Afrique du Sud en mai 2000, dans un effort pour lutter contre le problème des diamants de guerre. Préoccupés par le fait que les guerres alimentées par les diamants en Angola, en Sierra Leone et en République démocratique du Congo pourraient nuire au commerce légitime dans d'autres pays producteurs, plus de 35 pays se sont réunis périodiquement pour concevoir un système de certification international des diamants bruts. En mars 2002, on s'est entendu sur les principes et sur de nombreux détails d'un système qui devait être mis en pratique à compter de 2003.

On ne s'est toutefois pas entendu sur les dispositions relatives à une surveillance périodique indépendante des mécanismes de surveillance nationaux, et ceux-ci demeurent une source importante d'inquiétude chez les ONG qui sont préoccupées par la crédibilité et l'efficacité du système. Les ONG, y compris Partenariat Afrique Canada, le Network Movement for Justice and Development et l'International Peace Information Service, ont participé au processus, de concert avec des représentants de l'industrie du diamant.

contrebande sera réduite au minimum³⁵ ». La plupart des pays voisins n'émettant pas de certificats, les diamants peuvent passer la frontière en contrebande et être écoulés en tant que diamants de la Côte d'Ivoire, de la Gambie, du Ghana ou de presque n'importe où. Les fonctionnaires, y compris les agents de police, croient que jusqu'à 60 p. 100 des diamants de la Sierra Leone sortent encore du pays par la voie de la contrebande, surtout vers la Guinée et la Gambie. La Gambie exporte un nombre considérable de diamants chaque année mais n'en produit aucun. On prétend aussi généralement que des diamants sortent de la Sierra Leone en contrebande dans des valises diplomatiques. Mais pourquoi, lorsque la taxe sur les exportations légales n'est que de 3 p. 100, chercherait-on à faire de la contrebande?

Il y a plusieurs raisons. La plus évidente, c'est que le risque de se faire prendre est très faible et que 3 p. 100

de 10 ou 20 millions de dollars, c'est beaucoup d'argent. Contrairement à la croyance populaire, les marges bénéficiaires sont faibles dans le commerce des diamants bruts. Une marge de 1 p. 100 sur un colis vite revendu n'est pas rare; donc, si on peut éviter les taxes, on le fera. Le fait d'éviter les « taxes » additionnelles qui pourraient être exigées à titre de pot-de-vin pourrait être une deuxième raison de contourner les voies officielles de l'exportation. Les surveillants de mines et les agents de sécurité à l'aéroport sont mal rémunérés, et certains sont sans doute corrompus³⁶. La loi de 1994 sur les mines et les minéraux stipulait que quiconque fournirait des renseignements concernant un contrebandier de diamants obtiendrait 40 p. 100 de la valeur des diamants si le contrebandier était pris, mais cette disposition n'est pas très connue. Et les signaux en provenance des hauts lieux sont ambigus. On dit que le chef du service de sécurité de l'Aéroport Lungi, à Freetown, est un cousin de l'ancien vice-président Albert Joe Demby, qui était engagé dans des activités minières et qui était lié d'amitié avec de nombreux diamantaires libanais³⁷.

Certains règlements du gouvernement n'ont pas aidé la cause. Le gouverneur de la Bank of Sierra Leone, Sampha Koroma, dont la signature est au nombre des quatre signatures nécessaires pour la validation des diamants destinés à l'exportation, a ajouté une clause au système, qui exige des exportateurs qu'ils retournent dans le système bancaire la valeur en dollars des diamants qu'ils exportent. Étant donné que de nombreux exportateurs, en particulier les Libanais, sont aussi engagés dans d'autres commerces et qu'ils avaient souvent recours à la monnaie forte que leur rapportaient les ventes de diamants pour payer les produits qu'ils importaient, le système ne fait que créer une incitation à la contrebande. On prétend que les motivations de Koroma sont d'ordre commercial : on dit qu'il collabore avec NAMINCO, une société d'exportation de diamants, et qu'il a donc intérêt à décourager d'autres exportateurs et à refuser de signer les certificats d'exportation des concurrents³⁸. Finalement, les diamants fournissent une solution de rechange toute prête à l'argent comptant, un moyen de blanchir de l'argent noir, des narcodollars, ou de l'argent que des personnes et des organisations sont susceptibles de vouloir cacher pour d'autres raisons, comme nous le verrons plus loin.

La filière libanaise

Les immigrants libanais ont commencé à arriver en Afrique de l'Ouest en tant que réfugiés fuyant les difficultés causées par une crise du ver à soie, qui a frappé le Liban au milieu du XIX^e siècle, un désastre exacerbé par le chaos qu'a créé la chute de l'empire ottoman, dont faisait partie le Liban. Parmi les premières et les plus importantes terres d'accueil des immigrants libanais figuraient le Sénégal et la Sierra Leone, alors sous contrôle colonial européen. Contrairement à ce qu'en pense la population de la région, la communauté libanaise en Afrique de l'Ouest n'est pas homogène. Les premiers Libanais sont arrivés en Sierra Leone en 1893 et en 1901, il y en avait 41 à Freetown, tous des chrétiens maronites ayant fui les mauvaises conditions économiques ou encore la tyrannie des autorités turques sur leur déclin³⁹. Les chrétiens maronites ont vite été dépassés par les musulmans chiïtes, qui ont commencé à arriver en 1903 à la suite des mauvaises récoltes et de pressions de la population dans le sud du Liban. En Côte d'Ivoire, les immigrants étaient surtout des membres de la secte des chiïtes, tous des paysans pauvres et sans instruction, ce qui ne correspond pas du tout à la vision romantique du commerçant levantin courtois qui a cours dans certains quartiers. Le premier Libanais n'est arrivé en Côte d'Ivoire qu'en 1920, mais on trouve aujourd'hui dans ce pays la plus grande communauté libanaise de l'Afrique de l'Ouest, soit environ 100 000 personnes.

À mesure que se resserrait l'étreinte britannique à l'intérieur de la Sierra Leone au début du XX^e siècle, les autorités ont commencé à chercher des manières de marginaliser les Krios—descendants anglicisés d'esclaves rentrés au pays, vivant surtout dans la péninsule de Freetown. Les Krios ont été les premiers à pénétrer à l'intérieur, principalement pour faire le commerce des produits de base, alors le pilier de l'économie coloniale. Le succès qu'ont connu les Krios dans les affaires, dans les professions et dans leurs autres entreprises élitistes préoccupait les administrateurs coloniaux britanniques, qui craignaient que de telles réussites finissent par aller à l'encontre de leur plus vaste cause coloniale en Afrique de l'Ouest. Les Krios leur avaient servi d'intermédiaires dans les relations commerciales avec l'intérieur, en grande partie parce que les Britanniques eux-mêmes n'étaient pas disposés à vivre très éloignés des commodités de Freetown. Cependant, avec l'arrivée des Libanais pauvres et désespérés, le gouvernement colonial a vu un moyen de déplacer les Krios et de favoriser une nouveau groupe

d'intermédiaires qui ne menaceraient pas, sur le plan politique, l'hégémonie britannique dans la région.

On a accordé des prêts et d'autres faveurs aux Libanais, et on les a encouragés à déménager vers l'intérieur. La construction de routes d'accès et l'introduction de camionnettes ont beaucoup aidé le processus. Les Libanais sont rapidement devenus les principaux propriétaires des entreprises de transport, ce qui les a vite amenés à dominer le commerce des marchandises. Au début de la Première Guerre mondiale, les Libanais avaient également réussi à prospérer dans le commerce de détail à Freetown. Leur succès a provoqué un vaste mouvement d'hostilité dans la population locale, en particulier parce qu'on soupçonnait que les Libanais thésaurisaient des produits et en faisaient la contrebande de façon à faire monter les prix artificiellement. En 1919, à la suite d'une pénurie généralisée de riz, des émeutes ont éclaté à Freetown, dirigées surtout contre les commerçants libanais. Des bandes ont fait irruption dans des boutiques, et des réserves de riz ont été vendues à des prix très réduits. Même les Britanniques, qui avaient longtemps protégé les Libanais, étaient assez préoccupés par la thésaurisation pour déporter deux négociants de riz libanais parce qu'ils avaient provoqué la pénurie⁴⁰.

Aujourd'hui, la réputation d'exploiteurs et de sans scrupules qu'ont acquise les Libanais en Afrique de l'Ouest est tellement répandue qu'elle est devenue un stéréotype. Didier Bigo, qui a rédigé un récit très compatissant sur les Libanais en Côte d'Ivoire, a mis en lumière certaines des perceptions de la population locale. Autrefois considérés comme « d'indispensables intermédiaires entre la ville et la campagne, que ce soit dans le commerce de cultures, comme le café et le cacao, ou des marchandises pour la vente au détail », écrit Bigo, dans les années 1980, les Libanais étaient maintenant considérés comme des « racistes... des corrupteurs d'autres personnes; en plus d'être eux-mêmes corrompus, ils agissent comme une cinquième colonne travaillant à la désintégration de l'État... et à "palestiniser" ou à "libaniser" la Côte d'Ivoire en s'assurant une mainmise sur les postes clés de l'économie ». Les Ivoiriens craignaient que leurs activités ne changent le pays en un « havre pour les larbins anti-occidentaux de l'Hizbollah (sic) ». Bigo écrit que cette perception n'est ni plus ni moins que de la « paranoïa caractérisée », mais il ajoute foi aux allégations selon lesquelles les Libanais s'adonnaient au trafic des drogues en passant par Abidjan dans les

années 1980 pour « financer les milices de combat au Liban ». Et il ajoute foi à l'« hypothèse... d'un réseau du djihad libanais qui... tirerait avantage des conditions en Côte d'Ivoire et de la structure de la diaspora [libanaise] pour faciliter le passage par Abidjan de membres de l'organisation qui y auraient de la parenté »⁴¹.

En Sierra Leone, où l'industrie du diamant domine l'économie, les diamants ont, depuis les années 1950, été le pivot des affaires libanaises et d'un éventail d'activités politiques souterraines. On a découvert des diamants dans le district de Kono, dans l'est de la Sierra Leone, en 1930 et cette même année, comme se répandait la nouvelle de la découverte, le premier commerçant libanais est arrivé à Kono et a monté un atelier, avant les fonctionnaires coloniaux, qui n'ont établi un bureau de district à cet endroit que deux années plus tard. Les Libanais précédaient aussi le Sierra Leone Selection Trust (SLST), appartenant à des Britanniques, à qui l'on a accordé, en 1935, les droits exclusifs d'extraction et de prospection minières des diamants dans tout le pays. À partir de ce moment et jusqu'en 1956, lorsqu'on a promulgué le Alluvial Diamond Mining Scheme, il était interdit par la loi à quiconque ne travaillait pas pour le SLST de faire quelque transaction que ce soit en matière de diamants. En réalité, cependant, des activités minières illicites avaient lieu, de nombreux Libanais s'installant subséquemment à Kono et finançant des Africains afin qu'ils fassent de l'extraction et qu'ils leur vendent ce qu'ils trouvaient. Au cours des années 1940 et 1950, de nombreux diamantaires libanais ont été arrêtés et déportés pour commerce illicite de diamants⁴².

L'extraction et la contrebande des diamants illicites ont grimpé en flèche au cours des années 1950. La plupart des diamants ont été expédiés en contrebande vers le Libéria, où ils ont été facilement vendus en échange de dollars US. Au cours des années 1950, on estime que 20 p. 100 de l'ensemble des diamants échangés sur les marchés mondiaux du diamant provenaient de négociants libanais et mandingues qui les faisaient passer en contrebande depuis la Sierra Leone, par le biais du Libéria⁴³. La croissance de la communauté libanaise du Libéria a été proportionnelle à ses activités de contrebande, et certaines des familles libanaises qui s'y sont installées avaient des parents en Sierra Leone. Prenons par exemple les Basmās, une famille chi'ite qui était devenue l'un des cinq principaux groupes familiaux libanais en Sierra Leone dans les années 1970, et qui le demeure encore aujourd'hui⁴⁴. La famille Basmā de Sierra Leone, dirigée par Kassim Basmā, l'un des diamantaires les plus en vue du pays, fait le commerce des diamants depuis les années 1950. Ses homologues au Libéria sont également des diamantaires.

Le Alluvial Diamond Mining Scheme de 1956 a été adopté à la suite de la grande ruée vers les diamants du début des années 1950, qui a engendré une situation plutôt chaotique dans les districts d'extraction du diamant. En vertu de ce nouveau mécanisme, les permis étaient accordés à des particuliers, y compris des diamantaires libanais, et en mars 1956, 32 Libanais avaient obtenu des permis de négociant. On a ainsi légalisé la participation des Libanais au commerce des diamants, mais la contrebande vers le Libéria s'est



photo: Ian Smillie

Un des nombreux diamantaires à Kenema

poursuivie, obligeant le gouvernement à modifier la Alluvial Diamond Mining Act. Les négociants autres que sierra-léonais étaient maintenant tenus de déposer 3 000 £, qui pouvaient leur être confisquées si le négociant se faisait prendre à exercer des activités illégales. Cela n'a toutefois pas empêché l'extraction et la contrebande par les Libanais, l'amende étant beaucoup trop petite pour mettre un terme à une activité aussi rentable.

Au cours des années 1950 et 1960, trois personnalités libanaises ont acquis une certaine notoriété : Fred Kamil, Henneh Shamel et Jamil Sahid Mohamed. Fred Kamil était un négociant libanais installé au Libéria, qui dirigeait un groupe criminel, installé à la frontière entre la Sierra Leone et le Libéria, et qui chassait les contrebandiers de diamants pour leur voler leur butin. Kamil, dans ses mémoires, prétend avoir commencé ses activités après qu'un contrebandier, en provenance de la Sierra Leone et traversant le Libéria, lui eut volé ses économies⁴⁵. Sa bande de durs à cuire, recrutée dans les bidonvilles de Monrovia, a déclenché une petite guerre de guérilla, qui a attiré l'attention de Sir Percy Sillitoe, qui avait été embauché par De Beers pour organiser une opération de renseignement afin d'enrayer la contrebande des diamants. Sillitoe, un ancien directeur général du MI5, a offert à Kamil la protection du gouvernement de la Sierra Leone et des renseignements au sujet des contrebandiers ainsi que des armes; en retour, Kamil devait remettre les diamants et recevoir le tiers de leur valeur à titre de paiement. L'opération a bien fonctionné durant un certain temps, jusqu'à ce que Kamil devienne trop ambitieux et se brouille avec les autorités.

Henneh Shamel était membre de la famille chi'ite Shamel, du sud du Liban. Dès 1936, la famille employait 1 100 hommes dans les mines d'or de la Sierra Leone. Shamel s'est impliqué dans la contrebande des diamants au cours des années 1950 et est devenu un partisan de Siaka Stevens, un chef politique en pleine ascension. Au moment où Stevens est devenu premier ministre du pays, en 1968, il s'était toutefois brouillé avec Shamel; en 1969, après un vol à main armée de trois millions de dollars de diamants à l'aéroport Hastings, Shamel a été arrêté et accusé du vol. En janvier 1970, un juge a laissé tomber les accusations contre Shamel, mais Stevens l'a néanmoins fait déporter.

On a présumé que le vol avait été organisé par Stevens et son nouveau protégé afro-libanais, Jamil Sahid Mohamed. Jamil, comme on l'appelait, était né en Sierra Leone, et il avait de nombreuses relations au sein

de la classe politique. En 1971, Stevens a annoncé la formation de la National Diamond Mining Company (NDMC), qui a effectivement nationalisé la SLST. La nouvelle société a repris 51 p. 100 des actions de la SLST, qui en a conservé 49 p. 100. La NDMC devait être gérée par un conseil d'administration de 11 membres, six nommés par le gouvernement et cinq par la SLST; mais en fait, toutes les décisions importantes étaient prises par le premier ministre. Pour s'assurer d'avoir un homme de paille fiable, Stevens a pris des mesures pour que Jamil—qui avait été condamné à six mois de prison en 1959 pour possession illégale de diamants—acquière 12 p. 100 des actions du gouvernement. Les expéditions de diamants de la SLST ont chuté radicalement peu de temps après. Avec la participation active de Stevens, les hommes de Jamil en volaient et en faisaient passer en contrebande autant qu'ils en déclaraient⁴⁶. En 1984, la SLST a vendu le reste de ses actions à la Precious Metals Mining Company (PMMC), une société contrôlée par Jamil; en 1986, la PMMC a cessé de gérer la NDMC sous prétexte qu'elle n'était plus viable. D'un sommet de deux millions de carats en 1970, les exportations légitimes de diamants avaient chuté à 595 000 carats en 1980 et à seulement 46 000 carats en 1988.

Jamil Sahid Mohamed était un chi'ite et un ami d'enfance de Nabih Berri, un autre Libanais né en Sierra Leone. Berri est par la suite devenu dirigeant de la faction Amal au Liban. Après l'invasion du Liban par Israël en 1982, le Amal, ainsi que d'autres groupes libanais contrôlés par la Syrie, a été utilisé par Damas pour chasser hors du pays les forces multinationales dirigées par les États-Unis, affaiblir l'État libanais et le contraindre à abroger un accord entre le Liban et Israël. Aujourd'hui orateur du Parlement du Liban, Nabih Berri s'est, selon le *Middle East Intelligence Bulletin*, distingué « à la fois comme l'un des militaires d'élite les plus vilipendés du Liban (même parmi ses frères musulmans chi'ites) et le plus loyal des alliés libanais de la Syrie⁴⁷ ». Jamil avait d'immenses investissements au Moyen-Orient, certains de concert avec Berri, qui l'a déjà aidé à obtenir un passeport libanais.

C'est largement par l'entremise de Berri que l'Iran s'est intéressé à la Sierra Leone et y a construit un grand centre culturel à Freetown. En 1986, Jamil, l'ami de Berri, a persuadé le président Joseph Momoh de la Sierra Leone, un personnage plutôt terne, d'inviter le leader palestinien Yasser Arafat à Freetown. À Freetown, Arafat a offert plusieurs millions de dollars à Momoh en échange d'une base d'entraînement de ses combattants du FLP. Momoh a refusé

l'offre, mais ce n'était qu'une tactique, car il a permis à Jamil d'avoir une « force de sécurité personnelle » composée de 500 hommes bien armés, dont bon nombre étaient Palestiniens⁴⁸. À l'époque, Jamil, qui n'occupait aucune fonction officielle au gouvernement, agissait un peu comme un super président, opposant à l'occasion son veto à la nomination de ministres, renversant même des décisions ministérielles et violant couramment les règlements de l'État sur les opérations de change et les banques⁴⁹. La Sierra Leone était devenue une république de bananes classique, bien que certains analystes préfèrent la qualifier d'« État mou », une expression qui est plus significative que le terme plus dramatique mais plus lourd de sens « État non-viable »⁵⁰.

En Afrique de l'Ouest, les Libanais, même ceux qui y sont nés, sont demeurés et demeurent très au courant des événements au Liban. Les plus prospères ont des propriétés et d'autres investissements au Moyen-Orient. Cette situation est source de méfiance partout dans la région, car bon nombre ne se sont jamais pleinement intégrés dans les pays où ils habitent. Certains des hommes d'affaires les plus riches du Moyen-Orient sont des Libanais qui ont fait fortune en Afrique de l'Ouest; au Liban, on les qualifie d'« Africains »⁵¹. Leur loyauté, toutefois, va au Moyen-Orient et bon nombre ont contribué périodiquement à des factions impliquées dans les conflits sans fin de cette région. En Côte d'Ivoire, au cours des années 1980 et 1990 (tout comme en Sierra Leone et au Libéria), les Libanais étaient tenus de financer la guerre au Liban et « comme à Beyrouth, les plus jeunes membres de la communauté sont recrutés pour prélever ces contributions tandis qu'on rappelle sans cesse aux immigrants la chance qu'ils ont d'être exemptés de la guerre mais aussi l'obligation morale qu'ils ont de contribuer, à tout le moins financièrement, à la libération nationale ou au nouveau Liban », selon Bigo. Cette pression « dégénère à l'occasion en escroquerie pure et simple, comme lorsque des groupes organisés attaquent des lieux de commerce » appartenant à des Libanais peu enthousiastes. Bon nombre des factions engagées dans les guerres civiles au Liban, y compris la Phalange chrétienne, la milice Druze ainsi que le Hezbollah et le groupe Amal, intervenant dans les diverses communautés libanaises, étaient impliqués dans ces activités, mais le Amal était de loin le plus fort. À la fin des années 1980, le Liban a même nommé un ancien dirigeant de la section des jeunes du Amal en Côte d'Ivoire, qui ne parlait pas français, au poste d'ambassadeurs au pays⁵².

Les Libanais de l'Afrique de l'Ouest et la terreur mondiale

Dans un article qui a fait des remous dans le monde de la politique étrangère et dans les milieux universitaires, Robert Cooper, un éminent conseiller en politique étrangère auprès du premier ministre britannique Tony Blair, a écrit sur les dangers pour le monde occidental de ce qu'il appelle « le monde pré-moderne des états non viables ». À son avis :

Le monde pré-moderne est un monde d'États non viables qui ont perdu leur légitimité ou leur monopole, ou souvent les deux, en ce qui a trait au recours à la force. Les exemples d'effondrement total sont relativement rares, mais le nombre de pays à risque ne cesse de croître. Certaines régions de l'ancienne Union soviétique sont candidates, y compris la Tchétchénie. Tous les grands pays producteurs de drogues du monde font partie du monde pré-moderne. Jusqu'à récemment, il n'y avait aucune autorité souveraine en Afghanistan; pas plus qu'il n'y en a dans le nord de la Birmanie ou dans certaines parties de l'Amérique du Sud, où les barons de la drogue menacent le monopole qu'exerce l'État sur la force. Partout en Afrique, des pays sont à risque. Dans ces régions, le chaos est la norme et la guerre est un mode de vie⁵³.

La menace, selon Cooper, ne vient pas vraiment de ces États mais plutôt du fait qu'ils « peuvent servir de base à des acteurs autres que des États, qui sont susceptibles de constituer un danger pour le monde post-moderne » (c'est-à-dire, les sociétés occidentales). Cooper visait évidemment l'Afghanistan, qui avait servi de base aux commanditaires des terroristes du 11 septembre. C'est pourquoi il insiste sur « les pays producteurs de drogue », parce que l'Afghanistan est un important producteur d'opium et d'autres drogues qui génèrent de vastes quantités d'argent impossible à retracer. Mais d'autres produits d'exportation de grande valeur provenant d'États faibles et pauvres, comme les diamants, s'inscrivent aussi dans cette trajectoire. Dans le cas de la Sierra Leone, cela est devenu une question de premier plan en novembre 2001, après la publication par le *Washington Post* d'un reportage reliant des militants d'Al-Qaïda, qui utilisent surtout des négociants libanais de diamants en Afrique de l'Ouest et ailleurs, et le Revolutionary United Front et ses opérations illicites concernant les diamants.

Cet article, qui a suscité énormément d'attention, mérite d'être cité abondamment. Rédigé par le

correspondant de guerre de longue date, Douglas Farah, il affirmait que le réseau Al-Qaida « a récolté des millions de dollars au cours des trois dernières années grâce à la vente illicite de diamants extraits par les rebelles [du RUF] en Sierra Leone » et que l'un des hauts gradés du RUF, Ibrahim Bah, dont les origines sont sénégalaises et burkinabaises, a agi comme « point de transit entre le commandement supérieur du RUF et les acheteurs tant d'Al-Qaida que du Hezbollah, une organisation musulmane chi'ite liée à des activistes libanais qui ont kidnappé de nombreux Américains, détourné des avions et exécuté des attentats à l'explosif contre des installations des É.-U. à Beyrouth. »

La communauté libanaise chi'ite de l'Afrique de l'Ouest entretient de fortes sympathies à l'égard du Hezbollah, une organisation « qui intervient activement dans tous ces pays et qui est engagée activement dans de nombreuses entreprises dans l'ensemble de la région [de l'Afrique de l'Ouest] ». Trois cadres supérieurs d'Al-Qaida—Abdullah Ahmed Abdullah (décrit sur une affiche du FBI comme l'un des « principaux conseiller de Ben Laden et comme une personne qui a aidé à organiser un certain nombre d'attaques d'Al-Qaida »), Ahmed Khalfan Ghailani et Fazul Abdullah Mohamed, qui figurent eux aussi sur la liste des « personnes les plus recherchées » du FBI—ont fait des visites, organisées par Bah, dans des régions détenues par le RUF en Sierra Leone, à divers moments en 1998 et par la suite. Des entrevues, surtout avec des ex-combattants du RUF, réalisées en Sierra Leone en avril 2002 pour ce rapport, ont confirmé les visites, à la fin de 1998, de trois ressortissants du Moyen-Orient (décrits par les informateurs tout simplement comme « Libanais ») au commandant du RUF de l'époque, Sam Bockarie, et à Ibrahim Bah.

On dit qu'Abdullah et les autres ont reçu des diamants contre un paiement en espèces de Sam Bockarie, du RUF. On dit que Bah est relié à Al-Qaida par l'entremise de deux diamantaires libanais qui ont depuis longtemps des intérêts commerciaux en Afrique de l'Ouest et au Congo, Aziz Nassour et Samih Ossailly, ce dernier étant basé en Belgique. On les dit cousins, et ils ont des liens familiaux et commerciaux tant au Libéria qu'en Sierra Leone⁵⁴.

Fait intéressant, trois mois avant les attentats terroristes du 11 septembre aux États-Unis et cinq mois avant la publication de l'article du *Washington Post*, les noms tant d'Ossailly que de Nassour ont été inscrits sur une interdiction de déplacement annoncée par le Conseil de sécurité. Les noms ont été fournis par un membre du Conseil de sécurité. L'interdiction touchait des

hauts-fonctionnaires du gouvernement du Libéria et « d'autres individus fournissant un soutien financier et militaire aux groupes rebelles armés dans des pays voisins du Libéria, particulièrement le RUF en Sierra Leone »⁵⁵.

Ossailly est apparu pour la première fois en Sierra Leone en 1997, après qu'un coup sanglant eut porté au pouvoir le major Johnny Paul Koroma et le RUF. Il a été présenté à la nouvelle junta par un diamantaire libanais installé à Freetown nommé Darwish. Ossailly, avec Nassour, était déjà le plus important acheteur de diamants du RUF au Libéria. Ossailly a fourni quatre conteneurs d'uniformes militaires et d'autres articles de quincaillerie militaire à la junta de Koroma, apparemment en échange de diamants⁵⁶. Du côté du Libéria, lui et Nassour ont fourni au RUF des armes, des fournitures médicales et de l'équipement minier.

Après que la junta eut été délogée par les troupes nigérianes, en février 1998, Ossailly—installé en Monrovia—a gardé le contact avec Sam Bockarie, qui a pris le commandement effectif des forces dispersées du RUF et de l'AFRC lorsqu'elles se sont regroupées dans les régions diamantifères de la Sierra Leone orientale. Le RUF assiégé avait désespérément besoin d'argent et d'autre soutien; à la fin de 1998, les agents d'Ossailly ont rencontré Bockarie dans le district de Kailahun et lui auraient versé une première somme de 100 000 \$. Bockarie a ensuite remis un gros paquet de diamants, apparemment saisi de son ancien allié, l'ancien chef du AFRC, Johnny Paul Koroma, qui n'était plus intéressé à la « lutte »⁵⁷. D'autres appuis du groupe d'Ossailly, surtout par l'entremise du Libéria, devaient suivre. Le RUF reconstitué a attaqué et investi le district de Kono en décembre 1998. Avec la capture de ce district de choix pour les diamants, Ossailly a remporté son pari... pour un certain temps.

En décembre 2001, le frère d'Aziz Nassour, Khalil, aurait été impliqué dans une fraude massive concernant des diamants d'une valeur de 180 millions de florins (90 millions de dollars US) à la succursale de la Sarphatistraat de l'ABN AMRO Bank, dans le district des diamants d'Amsterdam⁵⁸. Samih Ossailly (aussi connu sous le nom de Samir Hussein, selon le Conseil de sécurité des Nations Unies) a été arrêté en juin 2002 par les autorités belges et retenu pour des crimes reliés aux armes. Toutefois, les enquêteurs ont maintenant confirmé qu'Ossailly et Aziz Nassour étaient engagés dans des transactions financières massives reliées aux diamants en 2001, entre Anvers et Monrovia, en utilisant les services de l'Artesia Bank à Anvers.

Quant à Bah, il représente un curieux mélange de fanatisme et d'opportunisme. Neuf mois avant le 11 septembre 2001, un groupe d'experts de l'ONU sur la Sierra Leone signalait son implication :

Le nom « Ibrahim Bah » revient souvent dans l'histoire des diamants du RUF. Il s'agit d'un officier Burkinabè connu également sous le nom de Ibrahim Baldé ou Baldé Ibrahima. C'est l'un des principaux acteurs de l'axe RUF-AFRC. Il a également joué un rôle déterminant dans l'acheminement des diamants du RUF de la Sierra Leone vers le Libéria et du Libéria vers le Burkina Faso⁵⁹.

Fervent musulman et pseudo révolutionnaire itinérant, Bah a reçu sa formation en Libye et a combattu avec le Hezbollah au Liban. On rapporte qu'il a aussi passé trois années en Afghanistan avec les Talibans. Il a participé à une tentative de coup avorté en 1981 contre le président de la Gambie, Dauda Jawara. L'opération était menée par Kukoi Samba Samyang, qui avait été formé en Libye avec Bah. Bah a aussi combattu avec Charles Taylor au Libéria et ensuite avec le RUF. Au sein du RUF, où il est devenu un commandant tactique, on l'appelait le « général »; il avait de bonnes relations avec Taylor et le président Campaore du Burkina Faso. Il était aussi le principal agent du RUF pour les diamants, ce qui lui aurait permis d'empocher des millions de dollars. Après le reportage du *Washington Post*, Bah, qui prétendait désormais être un vendeur d'automobiles au Burkina Faso, a discrètement été « mis à la disposition » des enquêteurs des États-Unis par le président Campaore du Burkina Faso. Il a été interrogé mais aucune mesure n'a été prise. Les États-Unis ont peut-être conclu qu'ils n'avaient aucune preuve officielle contre lui, mais on croit que Bah est un « solide candidat » pour le tribunal spécial parrainé par l'ONU et chargé de juger les criminels de guerre en Sierra Leone. Au moment d'écrire ces lignes, Bah était toujours au Burkina Faso et la cause d'Ossailly était entendue par les tribunaux belges. On rapportait qu'Aziz Nassour, qu'on dit beaucoup plus impliqué dans le trafic d'armes, dans le blanchiment d'argent et dans d'autres activités criminelles qu'Ossailly, était à Beyrouth.

Selon le *Washington Post* : « Les enquêteurs des États-Unis et de l'Europe tentent toujours de déterminer combien d'argent Al-Qaida a retiré de ses transactions avec le Revolutionary United Front... mais on estime que cela va chercher dans les millions de dollars⁶⁰.

Le même auteur a signé, dans le même numéro du *Washington Post*, un article connexe d'intérêt plus général intitulé « An "Axis" Connected to Gaddafi:

Leaders Trained in Libya Have Used War to Safeguard Wealth ». L'article traitait de la formation en Libye de divers dissidents, terroristes et autres militants voulant fomenter des troubles dans leur propre pays, surtout en Afrique, dans le cadre de la soi-disant politique panafricaine de Kadhafi et de ses diverses alliances islamiques. Selon l'auteur, les alliances formées durant ces « sessions de formation révolutionnaires » façonnent encore les politiques et les guerres en Afrique de l'Ouest, et certains indices donnent à croire que, malgré ses désaveux publics, la Libye est au cœur de tensions régionales fomentées par les anciens de ces camps de formation⁶¹ ». Cela est bien documenté ailleurs. Au cours des années 1980, Kadhafi a activement recruté des aventuriers, des révolutionnaires et des dissidents de partout en Afrique, et les a formés à son quartier général révolutionnaire mondial à Benghazi, une ville située dans le désert. Kadhafi a envoyé 600 hommes défendre le tyran sanguinaire Idi Amin, durant les derniers jours de son règne sur l'Ouganda. Il a offert de la formation et d'autres appuis à Kukoi Samba Samyang, de la Gambie, qui a tenté de renverser Dauda Jawara. Et Blaise Campaore a aussi mis en place une filière libyenne, avant d'assassiner le président du Burkina Faso et de prendre le pouvoir. Charles Taylor et Foday Sankoh se sont aussi tous deux entraînés en Libye et jouissaient de l'appui actif de Kadhafi, tout comme Ibrahim Bah et, de plus au sud, Laurent Desiré Kabila. En fait, au cours des années 1980, le quartier général révolutionnaire mondial est devenu, pour reprendre les mots de l'historien Stephen Ellis « la Harvard et la Yale de toute une génération de révolutionnaires africains⁶² ».

Un profond antiaméricanisme était l'une des qualités qu'on encourageait dans les camps libyens, et certains des Sierra-Léonais qui ont été formés à Benghazi avec Sankoh ont ourdi un complot, après le bombardement de la Libye en 1990 par les États-Unis, pour faire sauter l'ambassade américaine à Freetown, avec l'appui du Bureau du peuple libyen, à Accra⁶³. Le complot n'a jamais été mis à exécution, mais le seul fait qu'on y ait songé accrédite les préoccupations plus récentes au sujet de la possibilité pour Al-Qaida de trouver des alliés dans des endroits nouveaux et improbables. Selon le *New York Times*, la guerre menée par les Américains contre Al-Qaida a perturbé le commandement central de l'organisation terroriste et engendré la prise en charge des opérations par « un groupe de militants de niveau intermédiaire » qui « collaborent avec des extrémistes moyen-orientaux dans l'ensemble du monde islamique ». « La guerre contre la terreur » n'a fait que disperser les « éventuels attaquants » sur « un plus grand territoire géographique » y compris l'Afrique et l'Asie du sud-est.

En fait, Al-Qaida elle-même a « toujours été une forme d'hybride qui organisait non seulement des attaques hautement structurées à partir du sommet mais qui s'en remettait à des groupes militants affiliés—ou de même orientation—qui commandaient et finançaient leurs propres attentats, avec la bénédiction d'Al-Qaida, contre des cibles américaines⁶⁴ ».

Des États qui exercent peu d'autorité à l'intérieur de leurs propres frontières peuvent offrir un havre sûr à des organisations aussi toxiques. Les pays instables et appauvris de l'Afrique de l'Ouest, avec des régimes dont certains sont parrainés par la Libye, comme celui de Charles Taylor du Libéria, et où se trouvent de nombreux Libanais riches et puissants, dont certains entretiennent des liens avec des groupes comme le Hezbollah, ne sauraient être à l'abri. L'abondance de preuves anecdotiques mérite qu'on s'y attarde sérieusement. En septembre 2001, par exemple, peu de temps après les attaques contre New York et Washington, trois Afghans se sont rendus par avion directement de l'aéroport de Lungi, en Sierra Leone, à Londres, en Angleterre, en utilisant de faux documents. Les agents de sécurité à l'aéroport de la Sierra Leone, reconnus pour leur incompétence, ne se sont même pas souciés de les examiner. Les trois Afghans ont été arrêtés à l'aéroport de Gatwick à Londres, et détenus. Peut-être qu'il ne s'agissait de rien d'autre qu'un cas de contrebande humaine, mais la longueur et la complexité du trajet éveillent des soupçons. Dans une note confidentielle rédigée à l'intention des agents de la sécurité nationale de la Sierra Leone, l'incident a été par la suite traité à la fois comme important et hautement perturbant⁶⁵.

Échanges dans les « bazars », corruption et violence

Une bonne partie des preuves qui lient la diaspora libanaise de l'Afrique de l'Ouest aux réseaux terroristes mondiaux sont anecdotiques et circonstancielles. Les contacts des Libanais avec le RUF sont aussi essentiellement anecdotiques, mais dans les deux cas, les comptes rendus s'appuient sur des générations de pratiques commerciales douteuses, et sur l'intérêt marqué de certains Libanais pour la situation politique virulente du Moyen-Orient.

Au moment où la guerre a éclaté en Sierra Leone, en 1991, le président de l'époque, Joseph Momoh, avait commencé à s'éloigner des gens d'affaires libanais pour se rapprocher des Israéliens. Ce virage était encouragé par Israël, qui cherchait à tarir le financement libanais des factions armées anti-israéliennes au Moyen-Orient.

Il s'est toutefois avéré que les nouveaux amis israéliens de Momoh, entre autres Shaptai Kalmanovitch (de la société LIAT) et, par la suite, Nir Guaz (du groupe SCIPA) étaient des escrocs, liés aux syndicats du crime organisé. Le SCIPA, qui a duré plus longtemps que la LIAT, était soupçonné de financer des exportations de diamants tant illégales que légales, mais les Israéliens étaient généralement perçus plus favorablement que les Libanais. Ils payaient des prix beaucoup plus élevés aux mineurs pour leurs découvertes, et ils importaient du riz et de la machinerie qu'ils vendaient à des prix abordables. Les Libanais, dont beaucoup étaient, ou prétendaient être, nés en Sierra Leone faisaient tout le contraire, payant des prix inférieurs à ceux du marché pour les pierres et accumulant les biens de consommation pour faire grimper les prix. En fait, le SCIPA est devenu si populaire que certains Libanais ont comploté avec des agents de police corrompus pour faire expulser l'entreprise du pays. Le patron du SCIPA, Nir Gouaz, a été arrêté sous de fausses accusations de trafic de devises, détenu et ensuite déporté. Le grand financier libanais Jamil s'était déjà exilé au R.-U., après l'échec d'un plan de coup d'État dans lequel étaient impliqués certains de ses meilleurs amis au gouvernement; mais le complot contre le SCIPA a été ourdi par ses proches associés à Freetown.

Les diamantaires libanais ne tardent pas mettre des bâtons dans les roues des étrangers qui s'aventurent dans ce qu'ils considèrent être leur chasse-gardée, particulièrement les investisseurs occidentaux qui arrivent sur place avec plus d'argent et avec une détermination démodée de faire des affaires de manière officielle. Un récent exemple est survenu à Bo. Martin Rapaport, un diamantaire américain qui ne mâche pas ses mots, préoccupé par la dévastation en Sierra Leone et son lien avec les diamants de guerre, a proposé de faire quelque chose au sujet de ce qu'il a appelé la « valorisation ». Il croyait qu'une bonne partie de la contrebande était due au piètre rendement des mines de diamants pour les collectivités productrices et les mineurs. Rapaport croyait que si les mineurs et les collectivités locales pouvaient recevoir un prix aussi proche que possible du prix mondial pour leurs diamants, et que si le système et les prix étaient transparents, les diamants seraient attirés dans le système d'exportation officielle et légale, au lieu d'emprunter les voies traditionnelles et byzantines de la contrebande.

Il a démarré un projet pilote dans le district de Bo, en consultation avec les ONG locales, en organisant des groupes de mineurs, en octobre 2000. Les groupes ont été déployés dans cinq régions minières. Rapaport fournissait les aliments, l'équipement minier de base et 5 000 \$ par mois pour l'achat de pierres et pour payer les

frais généraux. Le premier projet pilote a duré un mois. Les dépenses de Rapaport devaient être payées à même la vente des diamants découverts; la United Mine Workers Union devait recevoir 2 p. 100 de ce qui restait; le solde devait être partagé entre les mineurs, Rapaport et les collectivités locales⁶⁶. Il y a eu des problèmes : la plupart des régions diamantifères les plus productives étaient encore sous l'emprise du RUF, et les découvertes de diamants au cours des deux premiers mois n'ont pas suffi à payer les dépenses. Mais cela n'a pas complètement découragé Rapaport; de meilleurs jours étaient toujours possibles. Le vrai problème est venu des diamantaires libanais dans le district de Bo. Ils voyaient d'un mauvais œil les prix plus élevés payés par un intrus, surtout un qui se souciait du bien-être des mineurs et des collectivités locales. L'agent de Rapaport sur place, ayant peut-être soulevé trop rapidement le problème de la corruption, a vite été victime de harcèlement : ses lignes téléphoniques cessaient mystérieusement de fonctionner, la police lui extorquait de l'argent et, enfin, il a été accusé par un agent de surveillance des mines d'avoir mal consigné 13 carats de pierres non déclarées⁶⁷. Cela a soulevé une tempête à laquelle ont été mêlés l'ambassadeur des États-Unis et le président du pays.

Après ce fiasco de 13 carats, les plans de Rapaport ont avorté. Des agents d'une autre société américaine à Kenema, Stanton Minerals Inc., ont eu à faire face à des problèmes semblables, les Libanais complotant avec les autorités locales, y compris la police, pour les harceler⁶⁸.

La fixation des prix est de notoriété publique chez les négociants libanais en Sierra Leone, et c'est une des raisons pour lesquelles ils n'apprécient pas les autres concurrents. Les négociants libanais, malgré leur diversité religieuse, commercent un peu comme dans un bazar, échangeant des notes et convenant en général des prix à payer pour les pierres. Une fois qu'un diamant a été présenté à un négociant libanais et qu'il en déclare le prix, le mineur a peu de chances de trouver un meilleur prix pour ce diamant où que ce soit en ville : si on n'arrive pas à s'entendre, le Libanais, qui domine le commerce, appellera les autres négociants libanais et leur dira d'offrir un prix encore plus bas pour la pierre en cause⁶⁹.

Les négociants libanais sont en mesure de manipuler très habilement le système en Sierra Leone parce qu'il y sont bien installés, un grand nombre d'entre eux épousant des femmes de puissantes familles de la Sierra Leone⁷⁰. Certains Libanais bien en vue, comme Jamil, sont le

Le cas de Momoh Pujeh

En novembre 2001, la police sierra-léonaise a arrêté et détenu le ministre des Transports et des Communications de l'époque, Momoh Pujeh, ainsi que son épouse, pour possession illégale de diamants. La police a agi à l'instigation de la Anti-Corruption Commission, un organisme constitué légalement par l'administration Kabbah pour enrayer la corruption dans les services publics. Le président Kabbah a immédiatement suspendu—et par la suite congédié—Pujeh, jeune politicien puissant jouissant de solides appuis dans le Sierra Leone Peoples Party (SLPP) au pouvoir. Pujeh, qui a par la suite été réélu au Parlement, devait, au moment d'écrire ces lignes, subir un procès pour avoir violé la Mines and Minerals Act de 1994, qui interdit la possession de diamants sans permis valide de négociant ou d'extraction.

La poursuite a allégué que Pujeh avait été arrêté avec 650 carats de diamants et, au cours d'une audience du tribunal en juin 2002, un négociant libanais, Hadj Fawaz, a affirmé qu'il avait acheté des diamants pour 73 millions de Leone (36 500 \$ US) de Pujeh

en juillet 2001. Les médias avaient largement fait état des intérêts de Pujeh dans l'extraction de diamants, avant et après sa nomination au poste de ministre.

Dans une entrevue accordée à l'auteur de ces lignes en avril 2002, le président Kabbah a affirmé que la règle de droit opérait pleinement, et qu'aucun intérêt n'empêcherait Pujeh d'avoir un procès équitable. Les commentaires du président ont été prononcés dans le contexte de deux déclarations contradictoires : l'une voulant que Pujeh ait été arrêté pour des motifs politiques, parce que sa loyauté à Kabbah au cours de la campagne électorale précédente aurait été mise en doute; l'autre voulant que Kabbah avait besoin de l'appui de Pujeh durant les élections et tenait donc à l'innocenter. Les critiques prétendent que Pujeh aurait dû être accusé en vertu de l'Anti-Corruption Act, qui prévoit de plus lourdes peines, plutôt que de la Mines and Minerals Act, qui ne prévoit que des amendes et la confiscation des diamants dont le coupable était en possession. Quoi qu'il en soit, la poursuite d'un politicien aussi en vue signale l'intention du gouvernement de traiter avec sérieux les affaires de corruption.

produit de tels mariages : sa mère venait d'une famille temne bien en vue. Certains Libanais soutiennent toutefois qu'ils sont ambivalents face à leur citoyenneté sierra-léonaise parce que la loi du pays impose des restrictions : seules les personnes dont le père et le grand-père sont nés en Sierra Leone et qui sont « d'ascendance négro-africaine » sont éligibles à des charges publiques en Sierra Leone—une question constitutionnelle qui a soulevé beaucoup de controverse lorsqu'elle a été introduite peu de temps après l'indépendance⁷¹.

En ce qui a trait à la guerre en Sierra Leone, les preuves d'une implication libanaise sont plus convaincantes mais, là encore (comme dans le cas des liens avec Al-Qaida), un nombre restreint de personnes sont en cause. Durant les premières étapes de la guerre, on a rapporté que certains des contacts libanais de Jamil en Côte d'Ivoire faisaient des affaires avec le RUF, qui acheminait leurs produits vers des villes frontalières ivoiriennes et les vendaient à des négociants libanais. Un rapport de l'ONU a par la suite constaté qu'en 1997, Sam Bockarie, du RUF, avait nommé un Libanais, Mohamed Hedjazi, agent de négociation avec toutes les entreprises sollicitant des permis de prospection ou pour toutes les questions ayant trait à l'extraction et à l'achat de diamants. C'était tout juste après le coup d'État de l'AFRC. Hedjazi, qui était à Freetown à l'époque, est devenu le représentant officiel du commerce des diamants de l'AFRC; Ossailly tirait toutefois les ficelles, mais en coulisse. Le même rapport décrivait la filière libanaise concernant le non-respect des sanctions par le président Charles Taylor et son commerce des diamants avec le RUF.

Un des personnages clés de cette criminalité est Talal El-Ndine, un homme d'affaires libanais fortuné qui finance les activités du « premier cercle ». C'est lui qui rémunère personnellement les Libériens qui combattent en Sierra Leone aux côtés du RUF et ceux qui sortent des diamants de la Sierra Leone. C'est lui également qui négocie, dans son bureau d'Old Road, à Monrovia, le prix des services des vendeurs et transporteurs d'armes, et qui amène au Libéria les hommes d'affaires et investisseurs étrangers disposés à coopérer avec le régime libérien, dans le cadre tant d'activités commerciales licites que du trafic illicite d'armes et de diamants⁷².

Après le coup d'État de 1997 en Sierra Leone, dans lequel plusieurs Libanais de Freetown ont trouvé la mort, un grand nombre ont rejoint leurs compatriotes qui avaient déjà fui vers des pays voisins—la Guinée, la Gambie, le Libéria et la Côte d'Ivoire. Au moment du coup d'État, plus de 30 000 Libanais vivaient en Sierra Leone. Presque tous étaient des négociants, un grand nombre étant engagés dans le commerce des diamants ou dans des entreprises connexes. Après le renversement des putschistes en 1998, certains sont retournés. Bon nombre sont toutefois demeurés dans leur nouvelle patrie d'adoption, tout en maintenant leurs relations d'affaires en Sierra Leone. Fait à signaler, au cours de ces années, les exportations de diamants de la Gambie sont montées en flèche. La Gambie, qui n'a aucun gisement de diamants déclaré, a été le pays d'origine d'importations en Belgique de diamants d'une valeur de 420 millions de dollars de 1996 à 1999. Certaines des sociétés importatrices belges étaient reliées directement à des entreprises exploitées par les mêmes familles libanaises en Sierra Leone. Tel était aussi le cas en Côte d'Ivoire, qui est devenue soudainement un gros exportateur, malgré le caractère dysfonctionnel de sa propre petite industrie des diamants.

Lorsque les deux grandes régions diamantifères, les champs de Kono et de Tongo, sont tombées aux mains du RUF, les diamantaires libanais de ces régions sont simplement démenagés à Kenema, Bo et Freetown, et bon nombre ont pu continuer à acheter des diamants comme à l'habitude, même si les exportations officielles avaient chuté à presque rien. Un journaliste du *New York Times* a laissé entendre en janvier 2001 que les diamants du RUF étaient probablement vendus à une quarantaine d'ateliers administrés par des Libanais à Kenema⁷³. Des diamantaires libanais étaient propriétaires de 102 des 143 bureaux d'achat de diamants à Kenema en 2002, et de 65 des 100 bureaux d'achat de diamants à Bo. Curieusement, seuls 18 permis de négociant avaient été délivrés à des diamantaires libanais pour l'ensemble du pays.

Autres questions

Avec des amis comme ceux-là : L'investissement étranger

En 2000, *Le cœur du problème* décrivait le rôle douteux des petites sociétés minières en Sierra Leone. Il s'agit de petites sociétés de prospection et d'extraction minières qui travaillent en marge de l'industrie, cherchant de nouveaux champs diamantifères, générant des fonds sur les bourses internationales, extrayant parfois des diamants mais plus souvent qu'autrement faisant l'objet de rachat, si elles sont prospères, par de plus grandes sociétés. Bon nombre ont leur siège au Canada, et dans le cas de la Sierra Leone, deux d'entre elles, DiamondWorks et Branch Energy, avaient suscité énormément d'intérêt en raison de leurs liens apparents mais maintes fois démentis, au cours des années 1990, avec deux grandes entreprises internationales de sécurité, Executive Outcomes et Sandline. Certaines de ces petites entreprises, qui représentent un élément important mais anarchique du commerce des diamants, s'appêtent à faire un retour.

La plus notable est DiamondWorks Ltd., une société canadienne dont la structure de propriété est complexe et essentiellement non canadienne. Par l'entremise de Branch Energy, DiamondWorks détient un bail minier renouvelable de 25 ans dans le district de Kono, qui porte sur les principaux sites kimberlitiques. Le bail, appelé la Koidu Property, accorde à l'entreprise des droits exclusifs concernant les activités d'exploration et d'extraction relativement aux diamants, à l'or et aux minéraux associés. En 1998, lors de la signature du bail, on a exigé de l'entreprise qu'elle consacre au moins 340 000 \$ US à l'exploration durant les premières deux années du permis, mais les travaux ont été énormément perturbés par la rébellion.

DiamondWorks a annoncé, en juin 2002, que les kimberlites de Koidu exigeront des « frais d'immobilisation et de fonctionnement » de 6,2 millions de dollars US pour en arriver à la première production commerciale. DiamondWorks affirme qu'elle a conclu un accord avec une nouvelle société, Magma, aux termes duquel Magma versera à DiamondWorks une somme

initiale de 1,2 million de dollars US « qui seront consacrés exclusivement au projet Koidu et qu'elle trouvera, au plus tard le 31 décembre 2002, une somme supplémentaire de 5 millions de dollars US sous forme de financement de projet à des conditions commerciales raisonnables afin d'amorcer la production commerciale du projet Koidu ».

Bon nombre des premiers partenaires de DiamondWorks ont quitté l'entreprise. Elle est maintenant dirigée par Antonio « Tony » Teixeira, dont la carrière dans le milieu africain des diamants a connu des hauts et des bas. Selon les fonctionnaires de la République centrafricaine, les activités de Teixeira dans ce pays se sont terminées dans la confusion, avec des impôts impayés et des allégations d'un partenariat avec le président du pays⁷⁴. En janvier 2000, le ministre des Affaires étrangères de la Grande-Bretagne, Peter Hain, a invoqué son privilège parlementaire, qui le protège contre toute poursuite pour libelle diffamatoire, pour nommer plusieurs prétendus violateurs de sanctions de l'UNITA en Angola. Or, l'une de ces personnes était Teixeira, dont Hain a dit qu'il avait acheminé par avion du carburant diesel à l'armée rebelle.

Une autre petite entreprise « canadienne » exerçant des activités en Sierra Leone durant la guerre s'est aussi fait remarquer parce que ses principaux associés étaient impliqués dans des ventes de matériel militaire au gouvernement, qui luttait contre le RUF. Les avoirs de la Rex Diamond Mining Company en Sierra Leone comprennent des titres à Tongo Field et à Zimmi. La propriété de Tongo Field recouvre une superficie d'environ 65 kilomètres carrés dans le district de Kenema, et a, à l'origine, été octroyée à Rex par le gouvernement de la Sierra Leone en 1994. Les droits devaient prendre fin en 2019. En 1999 et 2000, il y a eu des différends au sujet des avoirs de Rex en Sierra Leone. Serge Muller, son président posté en Belgique, a tenté d'apaiser le gouvernement, le mouvement rebelle RUF et ses actionnaires en affirmant, en réponse à une question au sujet de l'avenir de l'entreprise en Sierra Leone : « Nous avons à nouveau reçu la confirmation de toutes les parties, du gouvernement et du RUF que les baux de Rex sont en règle. » Malgré la controverse que cela a suscitée, Rex

a annoncé, en octobre 2002, qu'une filiale à part entière, Fauvilla Ltd., allait reprendre l'extraction sous peu sur la propriété de la Rex à Zimmi.

La perte nette de la Rex Diamond Mining Corporation pour les neuf mois se terminant le 31 décembre 2001 a été de 4,7 millions de dollars US, comparativement à 5,5 \$ US pour l'année précédente.

Mano River Resources s'est implantée en Sierra Leone au cours des dernières années. Mano River Resources Inc., enregistrée au Canada, est propriétaire de Mano River Resources Ltd. Cette société est enregistrée dans les îles Vierges britanniques et est inscrite au Canadian Venture Exchange et au London Alternative Investment Market. La société fonctionne par l'entremise de plusieurs filiales, faisant la prospection de l'or et des diamants en Sierra Leone, en Guinée et au Libéria. Dans un prospectus, la société affirme ce qui suit : « Étant donné sa relation de longue date avec la population de la Sierra Leone et son engagement à long terme envers elle, et fortement encouragée par les résultats obtenus à ce jour, Mano cherchera à découvrir et à exploiter la première mine moderne en roches dures de diamants. »

Le 30 avril 2002, l'actif total de la Mano River Resources Inc. atteignait 11,5 millions de dollars US. Elle a déclaré une perte nette de 87 000 \$ pour le premier trimestre.

Le travail des enfants

Le gouvernement de la Sierra Leone ne dispose d'aucune politique ou loi qui régisse le travail des enfants et il préfère ne pas entendre parler de cette question. Les fonctionnaires du gouvernement ont soutenu, au cours d'entrevues réalisées pour ce rapport, que l'extraction des diamants est tellement dangereuse et difficile qu'il était impossible que des enfants

participent à l'extraction comme telle. À leur avis, on fait appel aux enfants surtout pour les « services de soutien » tels que le transport des outils et des aliments à l'intention des mineurs. Cela n'est certainement pas le cas. Des enfants sont présents dans presque toutes les dimensions de l'extraction minière, sauf peut-être lorsqu'il s'agit de plonger pour récupérer du gravier dans les rivières et les puits inondés. Cette situation découle essentiellement de la pauvreté et de l'absence de possibilités d'instruction; de nombreuses écoles ont été détruites durant la guerre, alors que l'infrastructure de l'éducation était déjà très mal en point.

Le RUF, qui lui-même comptait de nombreux enfants soldats, préférait employer des enfants dans ses activités minières illégales parce que ceux-ci étaient moins susceptibles de s'adonner au vol. Le vol de diamants était un grave problème pour le RUF, tout comme il l'a été pour les gouvernements qui se sont succédé à la tête du pays. Le RUF exécutait couramment des personnes—ses propres combattants et des non-combattants—prises en possession de diamants non déclarés. Des douzaines, voire des centaines de personnes ont été exécutées pour ce crime, qui arrivait tout juste derrière la « déloyauté » envers Foday Sankoh ou la « trahison » dans l'échelle de graves délits du RUF⁷⁵.

Imposition

L'impôt sur les exportations de diamants est peu élevé, soit 3 p. 100, en grande partie parce qu'il est volontaire. Les diamants sont extrêmement faciles à passer en contrebande, et sans un système mondial de certification, les pierres volées ou passées en contrebande sont faciles à vendre dans des pays où les impôts sont faibles. Il y a eu, à certains égards, une course internationale pour voir qui pratiquerait le taux d'imposition le plus bas. Historiquement, dans le milieu de l'extraction de

diamants, une hausse des impôts a toujours été accompagnée d'un accroissement de la contrebande. La controverse entourant l'impôt apparemment faible de la Sierra Leone sur les exportations de diamants a toutefois été soulignée de manière dramatique après la vente et l'exportation d'un gros diamant de 110 carats en avril 2002. La presse s'est faite l'écho d'un débat houleux lorsqu'on a constaté que l'État n'avait reçu que 30 000 \$ US alors que le diamant avait été vendu un million de dollars US. Le GGDO a expliqué toutefois que le gouvernement ne retire pas que des impôts de l'extraction minière.

Il est vrai que les droits de douane ne sont que de 3 p. 100. De nombreux Sierra-Léonais estiment que cela est très faible et que le pays devrait retirer davantage de l'exploitation de ce produit si précieux. Toutefois, c'est là l'impôt fixé habituellement par la majorité des pays exportateurs de diamants bruts. Si l'on prélevait des droits de douane plus élevés, la plupart des exportateurs se tourneraient vers la clandestinité. Il faut aussi tenir compte du fait que le pays profite aussi des droits provenant des permis d'exportation, des permis de négociant, des permis d'extraction et des redevances, tant pour l'or que pour les diamants⁷⁶.

En fait, certains gouvernements des pays producteurs de diamants—notamment le Botswana—participent aussi financièrement à l'extraction et à la commercialisation des diamants, certains dans une proportion aussi élevée que 50 p. 100. Dans de tels cas, l'État en profite davantage.

Arnaque « 419 »

On entend par « 419 » l'article du code criminel du Nigeria qui traite de la fraude; c'est aussi le nom donné à un type particulier d'arnaque mis au point au Nigeria pour frauder les personnes crédibles et cupides. Il prend la forme de lettres ou de courriels prétendument envoyés par des personnes comme « le fils du dirigeant du RUF détenu Foday Sankoh » ou de « Moses Kabila ». La lettre demande les détails du compte de banque du destinataire de sorte que des fonds apparemment détournés de l'État puissent être transférés et qu'un pourcentage puisse être partagé avec les destinataires. Mais tout d'abord, on demande aux destinataires de payer un certain montant pour faciliter la transaction. Depuis que les diamants de la Sierra Leone connaissent une certaine notoriété, le nom de « Sankoh » est devenu l'un des noms de famille préférés des rédacteurs de lettres « 419 ». En Sierra Leone, les arnaques « 419 » ont pris une forme plus directe et probablement plus efficace : des milliers de faux diamants ont été vendus à des étrangers sans méfiance mais cupides, dont bon nombre sont des travailleurs de l'aide, des visiteurs de passage, des aventuriers et même des diplomates. Le Criminal Investigation Department possède une collection de ces pierres de camelote⁷⁷. Dans une tentative de mettre un terme à cette pratique, le gouvernement a légalisé en 2002 l'achat de diamants bruts par des étrangers à titre de « souvenirs ». On croyait qu'en légalisant cette pratique, on pourrait mieux garantir l'authenticité.

Conclusions et recommandations

Il se peut bien que la guerre en Sierra Leone, qui aura duré une décennie, soit officiellement terminée, mais tant et aussi longtemps que les combats se poursuivront au Libéria et que le président seigneur de la guerre du Libéria, Charles Taylor, poursuivra ses stratégies de déstabilisation dans la région, la paix demeurera fragile en Sierra Leone. Le Secrétaire général des Nations Unies, Kofi Annan, a discuté du problème en juillet 2002 : « Le conflit au Libéria compromet de plus en plus la stabilité des régions le long de la frontière de la Sierra Leone. On risque vraiment que le Libéria et la Sierra Leone soient piégés dans un cercle vicieux de guerre civile alternant entre les deux pays⁷⁸ ». En juillet 2002, près d'un demi-million de Libériens avaient été déracinés par les combats, le plus grand nombre en quatre ans. Et au cours des sept premiers mois de 2002, de 60 000 à 70 000 Libériens, environ, ont fui leur pays, dont 50 000 vers la Sierra Leone⁷⁹. Les Sierra-Léonais se souviennent que les premières incursions des rebelles dans leur pays en 1991 ont commencé avec l'afflux de milliers de réfugiés libériens, dont certains se sont avérés être des rebelles du RUF. Voilà qui est très préoccupant puisqu'on a déterminé que de nombreux ex-combattants du RUF font maintenant partie des forces tant du LURD que de celles de Taylor⁸⁰.

La question de la sécurité interne en Sierra Leone n'est essentiellement pas résolue, et sa portée va bien au-delà des guerres de rébellion. Le manque de sécurité est au cœur de la corruption qui règne dans l'industrie du diamant en Sierra Leone depuis le début de l'exploitation commerciale. Le gouvernement du pays a légèrement modifié sa politique à cet égard, accordant aux grandes sociétés le droit d'embaucher des gardiens armés pour patrouiller leurs sites. On reconnaît ainsi—ce qu'on a pu confirmer sans l'ombre d'un doute depuis les années 1950—que les services de sécurité du gouvernement, y compris la police et l'armée, sont malheureusement incapables d'assurer des services d'ordre efficaces sur les sites d'exploitation minière. Le district de Kono a été la première région à l'extérieur de Freetown à recevoir des policiers des services de police de la Sierra Leone mais le Sierra Leone Selection Trust a malgré tout dû constituer une force de sécurité privée de 500 hommes dirigés par des anciens militaires et agents de police britanniques,

pour contrer les mineurs illicites et les contrebandiers. Cette force n'avait pas d'armes à feu, mais les années 1950 et 1960 étaient, aussi étrange que cela puisse paraître aujourd'hui, une époque plus douce et paisible. Les questions de sécurité débordent toutefois abondamment la question des diamants. La sécurité *humaine* est un problème beaucoup plus général dont la Sierra Leone ne fait que commencer à s'occuper.

Recommandations

1. La sécurité et l'UNAMSIL

Compte tenu des menaces permanentes et à long terme à la sécurité, sur les plans régional et interne, le Conseil de sécurité des Nations Unies devrait prolonger le mandat de la force de maintien de la paix de l'UNAMSIL en Sierra Leone dans un avenir prévisible, bien qu'on pourrait en réduire la taille. Cette mesure est nécessaire d'un point de vue objectif, mais elle signalera aussi aux forces éventuellement perturbatrices que le Conseil de sécurité adopte une optique à long terme de la situation. L'instauration de la règle du droit, de l'ordre et de la sécurité n'est pas un projet semestriel en Sierra Leone. C'est une entreprise qui s'étendra sur cinq ans, sinon plus.

2. Le Libéria

L'embargo de l'ONU sur la vente d'armes au Libéria devrait être maintenu. L'embargo sur les diamants libériens devrait aussi être maintenu jusqu'à ce que le mécanisme de certification international du Processus de Kimberley soit mis en œuvre. Même là, la participation libérienne doit s'accompagner d'une surveillance périodique, professionnelle et externe. À l'avenir, les exportations de diamants du Libéria ne doivent pas dépasser la capacité connue de production du pays.

3. La sécurité dans les régions diamantifères

Le président Kabbah, de la Sierra Leone, a affirmé que son gouvernement se concentrera désormais sur l'agriculture plutôt que sur l'extraction de diamants « qui a causé tellement de dévastations dans ce pays »⁸¹. Le fait est que pour l'instant toutefois, la

Sierra Leone continuera de dépendre de son secteur de l'extraction, et particulièrement des mines de diamants pour obtenir des devises étrangères. Et peu importent les politiques de l'État, la forte demande de diamants bruts de grande qualité tels que ceux qu'on trouve en Sierra Leone ne se démentira pas. Il importe donc de veiller de toute urgence à sécuriser l'industrie du diamant. Des opérations de sécurité gérées par chaque entreprise minière seraient toutefois coûteuses et inefficaces. Elles pourraient aussi engendrer l'anarchie et des violations des droits de la personne.

Il serait irréaliste—et indésirable—de s'attendre que l'ONU assure la protection des entreprises commerciales étrangères. Le recours aux forces du gouvernement de la Sierra Leone, qui sont déjà débordées⁸², serait aussi indésirable. Historiquement, les diamants ont été le principal facteur de corruption du personnel militaire et des forces de l'ordre, et c'est là la dernière chose que peut se permettre la Sierra Leone dans l'après-guerre.

Une force de sécurité privée intégrée et bien équipée devrait être mise en place pour assurer la sécurité de *toutes* les activités minières en Sierra Leone. La force devrait avoir un mandat clair et transparent, une surveillance conjointe étant assurée par le gouvernement de la Sierra Leone et les Nations Unies durant au moins 10 années. Bien qu'on mettrait l'accent avant tout sur les régions diamantifères, le coût pourrait être réparti au prorata entre toutes les activités minières. L'insécurité dans les régions diamantifères affecte toutes les activités minières.

4. La communauté libanaise

Il faut restreindre radicalement la corruption chez les diamantaires, surtout les diamantaires libanais. La communauté libanaise devrait elle-même déployer des efforts pour se réformer. Bon nombre de personnes d'ascendance libanaise sont nées au pays et un grand nombre sont des Sierra-Léonais de troisième ou quatrième génération. Ils ont beaucoup à perdre si les choses ne changent pas. Le très respecté président de la communauté libanaise en Sierra Leone a souvent prié les Libanais de contribuer davantage à l'édification de la société en Sierra Leone. Il devrait se prononcer plus souvent contre la corruption. On devrait introduire un mécanisme de « dénonciation et humiliation » visant l'isolement et/ou la poursuite.

Aucun Libanais ne devrait posséder un passeport diplomatique à moins qu'il ne s'agisse d'un diplomate accrédité. Le ministère de l'Immigration et les bureaux des passeports devraient faire l'objet d'une surveillance plus étroite. Le gouvernement a récemment mis en place un système informatisé de passeports, visant à empêcher toute falsification des passeports de la Sierra Leone. En fait toutefois, la vieille habitude d'acheter des passeports au noir n'est pas disparue. Parfois, les requérants n'ont même pas à se présenter pour des entrevues. On doit mettre un terme à de telles pratiques. En outre, tous les Libanais qui détiennent des passeports d'autres pays devraient se voir retirer leurs passeports de la Sierra Leone—la Sierra Leone n'accepte pas la double citoyenneté.

5. L'unité anti-corruption

Le gouvernement a créé une unité anti-corruption en 2000. Celle-ci a entrepris certaines poursuites marquantes et manifeste un engagement louable envers l'assainissement de l'appareil d'État. Elle devrait créer une unité spéciale d'enquête sur les diamants, dans le but d'éliminer certains des exemples les plus frappants de corruption dans le commerce des diamants.

6. Éducation, sensibilisation du public et formation

Les personnes qui vivent et travaillent dans les régions diamantifères doivent en savoir davantage au sujet de l'économie des diamants si elles espèrent obtenir des prix plus justes et voir leurs collectivités profiter davantage de ce commerce. Les programmes de développement actuels et futurs dans les régions diamantifères devraient comprendre une formation à l'exploitation des alluvions et à l'évaluation des diamants pour les mineurs artisanaux légitimes. Des programmes d'information publique aideraient les collectivités à comprendre leurs droits et obligations dans leurs rapports avec les diamants.

7. Le Processus de Kimberley

Lorsque le système de certification du Processus de Kimberley entrera pleinement en vigueur en 2003, tous les pays participants, y compris la Sierra Leone, seront tenus de respecter les normes minimums établies. Celles-ci comprennent un moyen de vérification et de suivi de toutes les transactions concernant les diamants dans le pays. Un mécanisme de vérification interne, faisant appel à une entreprise

internationale indépendante, devrait être mis en place. Il serait chargé d'effectuer des vérifications au hasard des livres comptables de tous les négociants et exportateurs de diamants. On chercherait ainsi à veiller à ce que toutes les transactions portant sur les diamants puissent être retracées tant en amont qu'en aval, que les diamants soient achetés de mineurs enregistrés et que tous les diamants achetés soient exportés par des voies légales.

8. Investissement étranger

Le secteur privé et les gouvernements donateurs ne cessent de souligner l'importance de l'investissement étranger pour le développement à long terme de l'Afrique. Le gouvernement de la Sierra Leone est ouvert aux investisseurs étrangers. Malheureusement toutefois, les problèmes du passé, et ceux qui perdurent, dissuadent les grandes entreprises minières de bonne réputation. Les organismes donateurs bilatéraux devraient travailler avec le gouvernement

de la Sierra Leone pour concevoir des moyens d'attirer en Sierra Leone des investissements à long terme fiables et constructifs. La clarté, la cohérence et la probité dans l'application des lois, des règlements, des impôts et des dispositions bancaires seront essentielles.

La communauté internationale et les Sierra-Léonais eux-mêmes ont lourdement investi pour veiller à ce que la paix finisse par régner sur ce pays troublé. Aujourd'hui, il existe une réelle possibilité d'instaurer la paix, qu'il ne faudrait pas rater. La paix, comme le dit le vieil axiome, n'est pas que l'absence de combats. La paix, tout comme la démocratie, est un attribut positif. Elle englobe la justice, l'amélioration économique et la possibilité de se réaliser dans une atmosphère d'équité, d'ouverture et de liberté. Cela n'est réellement possible que dans le contexte d'un véritable développement économique. En Sierra Leone, cela dépendra, du moins à court terme, de la bonne gestion du secteur de l'extraction, où les diamants continueront de jouer un rôle de premier plan.



photo: Lansana Gberie

Des creuseurs de diamants illicites à Kono

Notes

- ¹ « Kabbah on Diamond War », *New Vision* (Freetown), le 27 septembre 2001, citation tirée du discours de la collation des grades du président à la Southern Connecticut State University, après que l'université lui eut remis un doctorat honorifique, en 2001.
- ² Paul Collier, « Economic Causes of Civil Conflict and Their Implications for Policy », un rapport de la Banque mondiale, disponible à <http://www.worldbank.org/research/conflict/papers/civilconflict.htm>.
- ³ Le compte final du NCDDR a en fait été de 70 000, bien que les chiffres aient été gonflés par certains « anciens combattants » douteux.
- ⁴ Robin Hughes, « Sierra Leone Disarmament Ends », *Jane's Defence Weekly*, 23 janvier 2002, p. 15.
- ⁵ L'étendue du commerce illicite des diamants est documentée dans *Le Processus de Kimberley : Les arguments en faveur d'une surveillance adéquate*, par Ian Smillie, Partenariat Afrique Canada, Ottawa, 2002.
- ⁶ Ian Smillie, Lansana Gberie et Ralph Hazleton, *Le cœur du problème : la Sierra Leone, les diamants et la sécurité humaine*, Partenariat Afrique Canada, Ottawa, 2000.
- ⁷ *Rapport du Groupe d'experts constitué en application du paragraphe 19 de la résolution 1306 (2000) du Conseil de sécurité concernant la Sierra Leone*, Nations Unies, décembre 2000.
- ⁸ Pour une analyse incisive de la nature régionale du conflit, voir *Liberia : the Key to Regional Instability*, un rapport produit par l'International Crisis Group, Bruxelles, avril 2002.
- ⁹ Stephen Ellis a émis l'hypothèse que les ambitions de Charles Taylor combinaient des intérêts économiques criminels dans la région et le désir d'un « Grand Libéria », qui inclurait des parties de la Sierra Leone et de la Guinée. Voir Ellis, *The Mask of Anarchy*, Hurst & Company, Londres, 1999.
- ¹⁰ Pour un compte rendu de ce coup d'État, voir Lansana Gberie, *The May 1997 Coup d'État in Sierra Leone : A Militariat Revolt?*, dans *Africa Development*, vol. XXII, n^{os} 3 et 4, 1997.
- ¹¹ Voir Brian Urquhart, « Some Thoughts on Sierra Leone », *New York Review of Books*, le 15 juin 2000.
- ¹² Observation de l'auteur, en septembre 2001.
- ¹³ Voir « RUF, Unamsil Lebanese in Diamond Deal », *Standard Times*, 24 mars 2001.
- ¹⁴ Douglas Farah, « They Fought for Nothing, and That's What They Got », *Washington Post*, 1^{er} septembre 2001.
- ¹⁵ Douglas Farah, « Al Qaeda Cash Tied to Diamond Trade, Sale of Gems from Sierra Leone Rebels Raised Millions, Sources Say », *Washington Post*, 2 novembre 2001.
- ¹⁶ *Rapport du Groupe d'experts établi en application du paragraphe 4 de la résolution 1395 (2002) du Conseil de sécurité concernant le Libéria*, p. 25.
- ¹⁷ Entrevue effectuée par l'auteur avec un agent de police chargé du dossier, Freetown, avril 2002.
- ¹⁸ Human Rights Watch, *Back to the Brink: War Crimes by Liberian Government and Rebels*, New York, mai 2002, vol. 14, n^o 4 (A).
- ¹⁹ Interview de l'auteur avec J. Laveli Supuwood, un membre éminent des LURD et un ancien conseiller de Taylor, devenu ennemi, Abidjan, mai 2001.
- ²⁰ Communiqué des LURD, « Suehun Captured, More Offensive Goes on », 12 juin 2002.
- ²¹ *Rapport du Groupe d'experts établi en application du paragraphe 4 de la résolution 1395 (2002) du Conseil de sécurité concernant le Libéria*, p. 45–54.
- ²² *Sierra Leone Web*, à <http://www.sierra-leone.org> (juin 2002).

- ²³ Information de la police de la Sierra Leone; aussi *Rapport du Groupe d'experts établi en application de la résolution 1306 (2000) du Conseil de sécurité concernant la Sierra Leone*, Nations Unies, décembre 2002.
- ²⁴ P.K. Hall, *The Diamond Fields of Sierra Leone*, publications du gouvernement de la Sierra Leone, Freetown, 1969.
- ²⁵ John Williams, Donald Sutherland, Kimberley Cartwright et Martin Byrnes, *Sierra Leone : Diamond Policy Study*, janvier 2002; disponible à www.dfid.gov.uk.
- ²⁶ Entrevue de l'auteur avec Mohamed Swaray Deen, ministre des Ressources minérales de la Sierra Leone; et aussi avec Usman Boie Kamara et Femi Kamara, tous deux hauts fonctionnaires du ministère, avril 2002.
- ²⁷ Gouvernement de la Sierra Leone, « Interim Report on the Alluvial Diamond Mining Scheme 1956 », document miméographié, confidentiel, 111/36, 18 juin 1956.
- ²⁸ John Hirsch, *Sierra Leone: Diamonds and the Struggle for Democracy*, Lynne Rienner Boulder, Colo., 2001, p. 25.
- ²⁹ Déclaration du directeur général du Government Gold and Diamond Office, avril 2002. L'auteur possède une copie de la déclaration.
- ³⁰ Entrevue avec un surveillant de mines, Kenema, avril 2002.
- ³¹ Ibrahim Seibureh, « Lebanese Diamond Dealers Flood Kono », *Concord Times* (Freetown), 10 novembre 2001.
- ³² Mohamed Turay, « Arrest Warrant for 3 », *Independent Observer* (Freetown), 27 février 2002.
- ³³ Entrevue avec Julie Koenen-Grant, Freetown, avril 2002.
- ³⁴ Entrevue confidentielle avec un diamantaire libanais à Bo, avril 2002.
- ³⁵ Entrevue avec Lawrence Ndola-Myers, Freetown, avril 2002.
- ³⁶ J'ai moi-même vu des diamantaires libanais passer des liasses de Leones (monnaie de la Sierra Leone) à des fonctionnaires de la sécurité à l'aéroport de Lungi.
- ³⁷ « Angry Pujeh Exposes big Secret! Joe Demby and his Sister are mining Diamonds too! », *Peep! Magazine* (Freetown), novembre 2001.
- ³⁸ Dans une conférence dont on a beaucoup parlé, le gouverneur de la banque a expliqué son refus de signer certains certificats en prétextant qu'un bon nombre des personnes qui voulaient exporter des diamants étaient impliquées dans l'extraction illicite et qu'elles étaient liées au RUF.
- ³⁹ Neil Leighton, « Lebanese emigration: its effects on the political economy of Sierra Leone », dans Albert Hourani et Shehadi (dir.), *The Lebanese in the World: A Century of Emigration*, I.B. Tauris & Co., Londres, 1992, p. 581.
- ⁴⁰ H.L. Van der Laan, *The Lebanese traders in Sierra Leone*, Monton & Co. NV, The Hague, 1975, p. 79.
- ⁴¹ Didier Bigo, « Lebanese community in the Ivory Coast: A non-native network at the heart of power? », dans Hourani et Shehadi, *op. cit.*, p. 511.
- ⁴² H.L. Van der Laan, *The Sierra Leone Diamonds*, Oxford University Press, Oxford, 1965, p. 163.
- ⁴³ *Ibid.*
- ⁴⁴ David Casper Fithen, *Diamonds and War: Cultural Strategies for Commercial Adaptation to Low-intensity Conflict*, Thèse de doctorat, Université de Londres, 1999. Parmi les noms d'autres grandes familles libanaises mentionnons Jaward, Hasim, Morowah, Halloway et Mackie.
- ⁴⁵ Fred Kamil, *The Diamond Underworld*, Allen Lane, Londres, 1979.
- ⁴⁶ Koskoff, *op cit*, p. 89-90.
- ⁴⁷ Daniel Nassif, « Nabih Berri: Lebanese Parliament Speaker », *Middle East Intelligence Bulletin*, décembre 2000.
- ⁴⁸ Jimmy Kandeh, « Sierra Leone and the 'Soft' State », *The Review of African Political Economy*, 1996.

- ⁴⁹ Jimmy Kandeh, « Ransoming the State: Elite Origins of Subaltern Terror in Sierra Leone, » *Review of African Political Economy*, 1999, p. 249.
- ⁵⁰ Kandeh, *op cit.*
- ⁵¹ *The New York Times*, 24 octobre 1987.
- ⁵² Bigo, *op cit.*, p. 522.
- ⁵³ Robert Cooper, « Reordering the World: The long term implications of September 11 », The Foreign Policy Centre, www.fpc.org.uk; cette citation est tirée d'un extrait de l'article publié dans le *Observer*, « Why we still need Empires », 8 avril 2002.
- ⁵⁴ Les réseaux commerciaux libanais sont avant tout des affaires de famille et l'un des secrets de leur réussite est en partie la prolifération des liens familiaux partout en Afrique de l'Ouest. J'ai rencontré un M. Ossailly à Kenema; il était auparavant au Libéria et est maintenant diamantaire en Sierra Leone. Il a refusé d'être interviewé pour ce rapport.
- ⁵⁵ Conseil de sécurité des Nations Unies, communiqué de presse SC/7068, le 4 juin 2001.
- ⁵⁶ Entrevue confidentielle à Freetown avec des anciens responsables du RUF, avril 2002.
- ⁵⁷ Source confidentielle ayant appartenu au RUF. Freetown, avril 2002. Issa Sesay, alors « commandant de champs de bataille » du RUF, confirme les propos de JP Koroma dans un long « rapport de salutations » à Foday Sankoh, leader du RUF, en date du 17 septembre 1999.
- ⁵⁸ *De Verdieping Trouw*, Amsterdam, 19 décembre 2001.
- ⁵⁹ Conseil de sécurité de l'ONU, Rapport S/2000/1195, 20 décembre 2000, page 19.
- ⁶⁰ Douglas Farah, « Al-Qaida Cash Tied to Diamond Trade », *Washington Post*, 2 novembre 2001.
- ⁶¹ Douglas Farah, « An "Axis" » Connected to Gaddafi, Leaders trained in Libya have used War to Safeguard Wealth », *Washington Post*, 2 novembre 2001.
- ⁶² Stephen Ellis, *The Mask of Anarchy*, Hurst and Co., Londres, 1999, p. 72.
- ⁶³ Entrevue de l'auteur avec trois Sierra-Léonais qui ont reçu leur formation en Libye, Freetown, avril 2002.
- ⁶⁴ David Johnston, Don van Natta Jr. et Judith Miller, « Qaeda's New Links Increase Threats from Global Sites, Jihad Force Still Potent », *New York Times*, 16 juin 2002.
- ⁶⁵ Note de service dont l'auteur a possession.
- ⁶⁶ Entrevue avec Hassan Barrie, président de la United Mine Workers Union, Freetown, avril 2002.
- ⁶⁷ Un négociant libanais avec lequel j'ai parlé à Bo tenait à me conter cette histoire, en soulignant le fait que l'agent de Rapaport était tout simplement un voleur qui voulait faire la contrebande des pierres.
- ⁶⁸ Entrevue avec Richard Michael Adelsberger, un agent de la compagnie, Kenema, avril 2002.
- ⁶⁹ Entrevue avec un surveillant des mines.
- ⁷⁰ Sauf dans une poignée de cas, c'est habituellement un Libanais qui marie une Sierre-Léonaise, et non l'inverse.
- ⁷¹ Gouvernement de la Sierra Leone, *Citizenship Act*, paragraphes 2 (a) et (b), 1971; van Der Laan aborde cette question dans *The Lebanese Traders in Sierra Leone*, *op. cit.*
- ⁷² Conseil de sécurité des Nations Unies, Rapport S/2000/1195, 20 décembre 2000, p. 42.
- ⁷³ Noritmisu Onisha, « Africa Diamond Hub Defies Smuggling Rules », *The New York Times*, 2 janvier 2001.
- ⁷⁴ Christian Dietrich, *République centrafricaine, Partenariat Afrique Canada*, Ottawa, à paraître.
- ⁷⁵ Des informateurs du RUF ont répété ces faits dans des douzaines d'entrevues que j'ai réalisées au fil des ans. Le RUF prétend toutefois que l'extraction de diamants n'était qu'une activité accessoire, nécessaire pour gagner des « fonds supplémentaires » pour un « mouvement » plutôt axé sur des buts révolutionnaires.

⁷⁶ GGDO, *Statement from the General Manager*, avril 2002.

⁷⁷ OC Daboh, un agent supérieur du CID, m'a montré un faux paquet de telles pierres dans ses bureaux de Freetown, en avril 2002. Il faut ajouter que ce ne sont pas seulement des Nigériens qui pratiquent cette arnaque; certains Sierra-Léonais ont aussi été arrêtés en rapport avec elle.

⁷⁸ *IRIN*, 2 juillet 2002.

⁷⁹ « Upheaval in Liberia/Repatriation to Sierra Leone: Findings and Recommendations », US Committee for Refugees, Washington, 26 juillet 2002.

⁸⁰ Human Rights Watch, *Back to the Brink: War Crimes by Liberian Government and Rebels*, vol. 14, n° 4 (A), mai 2002, New York.

⁸¹ Entrevue de l'auteur avec le président Kabbah, Freetown, avril 2002.

⁸² Les forces policières de la Sierra Leone ont été décimées durant la guerre, leurs effectifs passant de 9 317 à 6 000 personnes; 900 agents de police ont été tués et les autres ont fui ou ont pris la retraite d'une profession qui était devenue très dangereuse : le RUF ciblait délibérément la police, détruisant son infrastructure et tuant son personnel.

le projet sur les diamants et la sécurité humaine

Partenariat Afrique Canada • International Peace Information Service • Network Movement for Justice and Development.

Guerre et paix en Sierra Leone: les diamants, la corruption et la filière libanaise

par Lansana Gberie
Directeur de collection : Ian Smillie

© Partenariat Afrique Canada, novembre 2002

ISBN 1-894888-22-7

Conception graphique: SUM Incorporated
Traduction de l'anglais: Com'Ça Communications

Partenariat Afrique Canada
323, rue Chapel
Ottawa (ON) K1N 7Z2 Canada
www.partenariatafriquecanada.org

International Peace Information Service
<http://users.skynet.be/ipis/mainuk.htm>

Network Movement for Justice and Development
www.nmjd.f2s.com

Autres documents hors série:

N° 1 Déstabiliser la Guinée: les diamants, Charles Taylor et la possibilité d'une catastrophe humanitaire de plus grande envergure

N° 2 Un éclat dans la glace: Bénéfices, protection et réglementation dans l'industrie canadienne du diamant

N° 3 Les diamants: Éternels ou providentiels? L'impact économique des diamants en Afrique australe

N° 4 Monnaie forte: L'Économie criminalisée des diamants dans la République démocratique du Congo et les pays voisins.

N° 5 Le Processus de Kimberley: Les arguments en faveur d'une surveillance adéquate

Also available in English

Le projet sur les diamants et la sécurité humaine est appuyé par le Program on Global Security and Sustainability de la John D. and Catherine T MacArthur Foundation, l'Agence canadienne de développement international, le Department for International Development de Grande-Bretagne, l'Organisation catholique canadienne pour le développement et la paix, le Centre de recherches pour le développement international, le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international du Canada, le Fonds pour la justice sociale des Travailleurs canadiens de l'automobile, Inter Pares, CUSO, Terre sans frontières, le Centre canadien d'étude et de coopération internationale et plusieurs autres organismes.